



RAPPORT FINANCIER 2009

SOMMAIRE

Rapport de Gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 28 avril 2010	3
Etats Financiers consolidés au 31 décembre 2009	15
Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés	62
Comptes sociaux exercice 2009	64
Rapport général des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels	80
Attestation du Directeur Financier	82

1 RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 28 AVRIL 2010

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons convoqués en Assemblée Générale à titre Ordinaire, pour vous rendre compte de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2009 et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice, comptes société-mère et comptes consolidés.

Lors de l'Assemblée, vous entendrez la lecture des rapports sur les comptes de l'exercice 2009 de Monsieur Didier THIBAUT de MENONVILLE, représentant le Cabinet KPMG SA et Monsieur Christian PERRIER, représentant le Cabinet PRICEWATERHOUSECOOPERS Audit, Commissaires aux Comptes Titulaires.

Les rapports des Commissaires aux Comptes, le rapport de gestion ainsi que les comptes annuels et autres documents s'y rapportant ont été mis à votre disposition au siège social dans les conditions et délais prévus par la loi, afin que vous puissiez en prendre connaissance.

1. Activité de la Société et de ses filiales et sociétés contrôlées

L'exercice 2009 a connu une évolution favorable des résultats grâce à la bonne tenue de l'activité des Produits Fromagers, soutenue par une évolution dynamique des volumes des marques principales. Les plans d'actions mis en œuvre alliant plans de performance, ajustement des prix de vente et soutiens publi-promotionnels des marques stratégiques ont porté leurs fruits. En revanche, les Autres Produits Laitiers ont subi de plein fouet les conséquences de la crise laitière française, pénalisés par un prix du lait plus élevé que celui payé par la concurrence internationale, alors que pendant la majeure partie de l'année les cotations mondiales ne permettaient pas de dégager des marges positives sur les produits industriels.

NORMES COMPTABLES

Les comptes consolidés de BONGRAIN SA ont été établis en appliquant les normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne. Les informations sectorielles sont désormais présentées en application de la norme IFRS 8 sur les « secteurs opérationnels ».

PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Le **périmètre de consolidation** n'a pas évolué significativement durant l'exercice 2009.

La seule variation, non significative, dans l'analyse des comptes 2009 par rapport à ceux de 2008 résulte de l'acquisition de la société Fromapac depuis le 2^e trimestre 2008, consolidée en intégration globale.

ACTIVITE & RESULTAT

Au 31 décembre 2009, le chiffre d'affaires consolidé de BONGRAIN SA s'établit à **3 279,3 millions d'euros** contre **3 555,1 millions d'euros** pour la même période de l'année précédente soit une évolution de - 7,8 %.

Celle-ci provient de la croissance interne pour - 7,4 %, d'un effet de structure de + 0,2 % et d'un effet de change défavorable de - 0,5 %.

Cette évolution du chiffre d'affaires est notamment liée aux ajustements de tarifs rendus nécessaires après les fortes hausses qui avaient été passées en 2008 pour compenser l'accroissement du coût des matières premières. Ils ont été modulés suivant les pays en fonction de l'évolution du prix du lait, dont la baisse a été plus faible en France que dans la plupart des autres marchés.

La part du chiffre d'affaires réalisé hors de France passe de 64,9 % en 2008 à 64,2 % en 2009.

Le résultat opérationnel courant est en progression de 33,8 % par rapport à 2008. Il s'élève à **115,8 millions d'euros**. La marge opérationnelle courante est de 3,5 %. Elle s'élevait à 2,4 % du chiffre d'affaires en 2008. Cette évolution favorable résulte :

- de la bonne évolution des volumes des marques majeures ;
- de la baisse du prix du lait sur la plupart des marchés, avec des amplitudes variables d'un pays à l'autre ;
- des plans de performance mis en œuvre.

Ces effets favorables ont été partiellement compensés :

- par les baisses de tarifs ;
- par un renforcement des actions commerciales et marketing ;
- par la perte de compétitivité de la filière des produits industriels, la baisse du prix du lait en France étant insuffisante pour générer des marges positives face à la chute du cours mondial de la poudre de lait. Celle-ci a entraîné une baisse très importante des prix de ventes ainsi que la perte de marchés significatifs.

En conséquence l'évolution relative de nos deux métiers durant l'exercice 2009 a été très contrastée :

Le résultat opérationnel courant des « Produits Fromagers » est en hausse de 56,7 % par rapport à 2008.

La marge opérationnelle courante de ce secteur d'activité passe de 3,2 % à 5,4 %.

Le résultat opérationnel courant des « Autres Produits Laitiers » est en recul de 88,1 % et la marge opérationnelle du secteur est passée de 1,4 % en 2008 à 0,2 % en 2009.

Le produit du « Crédit Impôt Recherche » en France, préalablement comptabilisé en diminution de l'impôt des sociétés, a été comptabilisé en subventions d'exploitation. Ceci a un effet favorable de 3,6 millions d'euros sur le résultat opérationnel courant 2009.

Activités fromagères :

Le chiffre d'affaires des activités fromagères est en recul de 5,8 % par rapport à 2008, à **2 293,0 millions d'euros**, soit 69,9 % du chiffre d'affaires consolidé total de BONGRAIN SA. Cette part relative était de 68,4 % en 2008.

L'évolution du chiffre d'affaires est principalement due aux ajustements de tarifs. Ceux-ci étaient nécessaires pour restaurer la compétitivité de l'offre après les hausses de 2008, passées pour compenser la hausse du coût des matières premières. L'orientation des volumes est légèrement défavorable, en raison du recul des ventes dans certains pays très exposés à la crise économique, ainsi que sur les marchés les plus exposés à l'évolution des cotations de produits industriels (produits de commodités). Les tendances volumes sur les marques principales ont été très positives sur l'exercice sur la plupart des marchés.

La variation de chiffre d'affaires se décompose en :

- un effet de croissance de - 5 % ;
- un effet de change défavorable à hauteur de - 1,1 %, pénalisé par l'évolution des parités des devises des pays d'Europe de l'est par rapport à l'euro ;
- un effet de structure favorable de 0,2 % en raison de la prise en compte de Fromapac sur un exercice complet.

En **France**, le chiffre d'affaires présente une évolution défavorable moins marquée que sur les autres zones géographiques, d'une part parce que la baisse du prix du lait y a été moins forte qu'ailleurs, d'autre part en raison d'une évolution positive des volumes grâce un soutien publicitaire et commercial renforcé. Les marques majeures ont connu des évolutions très favorables et ont gagné des parts de marché.

Sur les autres pays d'**Europe de l'Ouest**, le chiffre d'affaires est en recul plus prononcé, avec un effet prix négatif et des évolutions de volumes très contrastées, entre l'Allemagne où le Groupe a poursuivi sa croissance, et l'Espagne, pays très touché par le retournement de la conjoncture économique.

Le chiffre d'affaires en **Europe centrale et orientale** est en recul à taux de change et périmètre constant en raison du réajustement volontaire des tarifs pour redonner de la compétitivité à l'offre, ainsi que des baisses de volumes sur les produits de commodités. Les évolutions de volumes sur les marques majeures de ces marchés ont été très favorables.

Le chiffre d'affaires est en retrait à l'**International** à taux de change et périmètre constant, en raison de l'effet prix, l'effet volume étant quasiment à l'équilibre. La croissance des volumes à marque et des pays émergents, notamment le Brésil, compense le recul constaté sur les produits de commodité aux USA.

Le résultat opérationnel courant ressort à 123,2 millions d'euros, en amélioration de 56,7 % par rapport à 2008, avec un taux de marge opérationnelle de 5,4 %. Cette progression du résultat opérationnel courant est due :

- à la hausse des volumes de la plupart des marques stratégiques, grâce à un soutien publicitaire renforcé et aux réajustements de tarifs ;
- à la restauration des marges fortement dégradées en 2008 par la hausse du prix des matières premières dans l'ensemble des marchés ;
- et enfin à la mise en œuvre des plans de performance.

Autres Produits Laitiers :

Le **chiffre d'affaires** des Autres Produits Laitiers ressort à **1 070,3 millions d'euros**, en recul de 11,8 % par rapport à 2008. Cette variation de chiffre d'affaires se décompose en :

- un effet de change favorable de 0,7 % grâce à l'appréciation du dollar US par rapport à l'euro ;
- un effet de croissance négatif de - 12,4 % résultant de la dégradation des marchés des produits industriels, tant en prix qu'en volumes.

Le résultat opérationnel courant des « Autres Produits Laitiers » ressort à 2,0 millions d'euros contre 16,9 millions d'euros en 2008, soit un repli de 88,1 %. Cette évolution est la conséquence de l'inadéquation entre le prix du lait en France, où est localisé l'essentiel de la ressource laitière du Groupe, et la valorisation des produits laitiers sur le marché mondial, notamment pour ce qui concerne la poudre de lait et ses dérivés. Ce décalage a été particulièrement sensible au premier trimestre 2009, au cours duquel le prix du lait français était beaucoup plus élevé que celui de la concurrence internationale, alors que les cotations étaient au plus bas. La remontée des cotations sur la deuxième partie de l'année a permis de limiter l'ampleur du phénomène.

Éléments non affectés aux activités :

Le résultat opérationnel courant des éléments non affectés s'élève à - 9,4 millions d'euros contre - 9,0 millions d'euros en 2008. Ils représentent principalement les charges des sociétés holdings.

Les **éléments non récurrents** représentent - **17,9 millions d'euros**, contre - **12,2 millions d'euros** en 2008. Les principaux éléments non récurrents concernent des **charges et provisions de restructuration** pour - **14 millions d'euros**, résultant des plans de performance engagés pour améliorer les organisations industrielles et commerciales.

Le résultat opérationnel s'élève à **97,9 millions d'euros**, en hausse de 31,7 % par rapport à 2008.

Les **charges financières nettes** de BONGRAIN SA ressortent à - **20,5 millions d'euros** pour l'année 2009, comparées à - 34,6 millions d'euros pour l'année 2008. Cette amélioration de 14,1 millions d'euros du résultat financier est pour l'essentiel la conséquence de la baisse des taux d'intérêts de référence.

La **quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence** ressort à - **3,5 millions d'euros**, en recul de **14,9 millions d'euros** par rapport à 2008. Les raisons majeures de ce recul sont la prise en compte des résultats déficitaires de la société Financière Louis, ainsi que de la société Milkaut en Argentine.

L'impôt sur les résultats s'élève à **27,9 millions d'euros**, soit une augmentation 16,5 millions d'euros par rapport à 2008. Le taux effectif ressort à 37,7 % contre 22,2 % en 2008. L'élévation du taux réel résulte notamment de provisions passées sur des impôts différés actifs d'entités évoluant dans des contextes de marché difficiles.

Le résultat net des activités poursuivies s'établit à **46,0 millions d'euros**, à comparer à 39,8 millions d'euros en 2008.

Le résultat net des activités cédées, en cours de cession ou abandonnées s'établit à **- 0,3 million d'euros** contre **- 1,8 million d'euros** en 2008.

Le résultat de l'exercice pour BONGRAIN SA s'établit à **44,5 millions d'euros**. Il était de **38 millions d'euros** en 2008.

EFFECTIFS

Les **effectifs moyens totaux**, y compris les intérimaires, des sociétés intégrées globalement représentent **17 076 collaboratrices et collaborateurs** en 2009 contre **17 694 collaboratrices et collaborateurs** en 2008, soit une baisse de 3,5 %.

Ils se répartissent entre :

- Produits Fromagers pour 83 % ;
- Autres Produits Laitiers pour 13,4 % ;
- Effectifs non affectés pour 3,6 %.

INVESTISSEMENTS

Les **investissements corporels & incorporels** de BONGRAIN SA sont en hausse de 6 % par rapport à 2008, leur montant s'élève à **112,3 millions d'euros** en 2009, par rapport à un montant de **105,9 millions d'euros** en 2008.

Par secteur d'activité, les investissements se répartissent de la façon suivante :

- Produits Fromagers pour 75,6 % ;
- Autres Produits Laitiers pour 15,7 % ;
- Autres non affectés pour 8,7 %.

Les **acquisitions** de filiales et d'intérêts minoritaires s'élèvent à **10,9 millions d'euros** en 2009 contre 20,9 millions d'euros en 2008. Elles résultent uniquement de l'accroissement du pourcentage de détention de certaines filiales.

RECHERCHE & DEVELOPPEMENT

BONGRAIN SA a intensifié ses efforts de recherche & développement au cours de l'exercice écoulé. L'innovation représente pour le Groupe un vecteur majeur de croissance à long terme. Les opérations de développement demeurent décentralisées dans le cadre des organisations de productions locales afin de s'adapter aux besoins spécifiques des marchés. Les axes de développement prioritaires sont cependant déclinés sur des programmes transversaux. Les efforts sont dirigés en priorité vers l'alimentation équilibrée, l'exploitation des qualités nutritionnelles du lait et toutes les formes de praticité et accessibilité au plus grand nombre de consommateurs.

Les dépenses de recherche et développement sont comptabilisées, pour leur totalité, dans les comptes de charges par nature concernés.

SITUATION FINANCIERE

Le **bilan** du Groupe reflète une situation financière toujours satisfaisante.

Les **fonds propres**, à **1 096,8 millions d'euros**, augmentent de 6,3 millions d'euros.

L'endettement net, à **260,8 millions d'euros**, est en recul de 114,5 millions d'euros. Il représente **23,8 % des capitaux propres**, contre 34,4 % au 31 décembre 2008.

Les ratios financiers imposés par les covenants sont respectés.

BONGRAIN SA ne présente pas d'exposition significative aux risques des marchés financiers.

Les risques de change sont, comme par le passé, limités par la politique d'implantation d'unités de production sur les marchés de commercialisation. Les risques de taux sont, en permanence, gérés dans le cadre d'une politique de couverture prudente.

ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement d'importance significative n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice.

PERSPECTIVES

Au cours de l'exercice 2010, BONGRAIN SA continuera la mise en œuvre de sa stratégie en privilégiant les mêmes leviers qu'au cours de l'exercice écoulé, c'est-à-dire le soutien des marques principales, le renfort des moyens alloués aux projets d'innovation et la poursuite de la mise en œuvre des plans de performances opérationnelles. Le Groupe adapte son organisation et ses méthodes à un environnement économique dont la volatilité est devenue une caractéristique durable. Deux inconnues majeures nécessitent un pilotage fin des engagements :

- le niveau de la consommation des ménages sur la plupart de nos grands marchés, la sortie de crise économique n'étant pas encore confirmée ;
- l'évolution de la conjoncture laitière, tant en ce qui concerne les cotations mondiales de produits industriels, obéissant à un nombre important de paramètres difficilement prévisibles, que les modalités de fixation du prix du lait en France qui demeure le socle de notre ressource laitière.

Société mère

En 2009, les comptes de votre société ont été établis en utilisant les mêmes principes et méthodes comptables qu'en 2008.

ACTIVITES ET RESULTATS

Les produits d'exploitation de l'exercice 2009, comprenant les loyers et les redevances de propriété industrielle et incorporelle versés par vos filiales, se sont élevés à 46,4 millions d'euros contre 51,1 millions d'euros en 2008.

Les charges d'exploitation de l'exercice 2009 se sont élevées à 33,5 millions d'euros contre 31,9 millions d'euros en 2008.

Le résultat financier est négatif de 2,7 millions d'euros contre une perte de 11,3 millions d'euros en 2008. Cette amélioration résulte du montant des dividendes perçus.

Le résultat exceptionnel est négatif de 0,03 million d'euros contre une perte de 0,1 million d'euros en 2008.

Le poste impôts sur les bénéfices est impacté par le régime de l'intégration fiscale. Ce régime permet de compenser les profits taxables avec les pertes fiscales de vos filiales françaises détenues à 95 % ou plus. La prise en compte des effets positifs des pertes fiscales a conduit votre société à la constatation d'un produit net d'impôt de 6,2 millions d'euros.

Le bénéfice net comptable, après prise en compte des amortissements et de l'effet des provisions représente un montant de 15,9 millions d'euros contre 17,5 millions d'euros en 2008.

Au cours de l'exercice, les investissements corporels et incorporels se sont élevés à 2,6 millions d'euros contre 3,9 millions d'euros en 2008.

Comme par le passé, le portefeuille de valeurs mobilières de placement, d'un montant de 55,3 millions d'euros représente un placement de liquidité.

En accord avec la loi de modernisation de l'économie vous trouverez ci-dessous une décomposition des dettes fournisseurs au 31 décembre 2009 :

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2009		
	Échus	Non échus	Total
Fournisseurs français	414	3 425	3 839
Fournisseurs étrangers			1 293
TOTAL			5 132

57 % des montants échus au 31 décembre 2009 ont été réglés dans les tout premiers jours de janvier 2010. Le solde, soit 43 %, correspond à des litiges ou retenues de garantie.

En ce début d'année, les premiers mois d'activité n'appellent pas de commentaires particuliers.

AFFECTATION DU RESULTAT

Le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2009 qui se monte à 15 952 076,67 euros, ce qui, augmenté du report à nouveau antérieur de 316 817 597,29 euros, constitue un montant disponible de 332 769 673,96 euros, ainsi qu'il suit :

En euros	
Aux actionnaires, un dividende de 1,20 euro par action, soit	18 518 659,20
Au poste report à nouveau	314 251 014,76
TOTAL	332 769 673,96

Le Conseil d'Administration propose ainsi la mise en distribution, à compter du 11 mai 2010, d'un dividende de 1,20 euro par action. Il est rappelé que le dividende proposé de 1,20 euro est intégralement éligible à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158-3-2° du Code Général des Impôts.

Pour l'imposition des dividendes perçus en 2010, l'actionnaire dispose d'un choix entre une taxation de droit commun au taux progressif de l'impôt sur le revenu (avec application de l'abattement susmentionné) et, sur option auprès de l'établissement payeur, un prélèvement libératoire forfaitaire.

Le Conseil d'Administration propose de fixer la date de détachement du coupon au 6 mai 2010.

Le dividende sera payé à compter du 11 mai 2010 directement aux actionnaires qui sont titulaires d'actions inscrites dans un compte nominatif pur ou aux intermédiaires financiers chargés de la gestion des actions au porteur ou inscrites en compte nominatif administré, par l'intermédiaire de Cacéis.

Il sera précisé que les sommes correspondant au dividende non versé sur les actions propres détenues par la Société au jour de la mise en paiement du dividende seront affectées au report à nouveau.

Pour satisfaire aux prescriptions légales, il est rappelé que les dividendes versés aux actionnaires au titre des trois derniers exercices s'établissent comme suit :

Versés en	Au titre de l'exercice	Nombre d'actions	Dividende Total	Dividende net par action	Réfaction
2007	2006 ⁽¹⁾	15 432 216	23 895 328,00 €	1,60 €	40 %
2008	2007 ⁽²⁾	15 432 216	25 396 636,00 €	1,70 €	40 %
2009	2008	15 432 216	0 €	0 €	-
2010	2009 ⁽³⁾	15 432 216	18 518 659,20 €	1,20 €	40 %

(1) dont 497 636 actions ne bénéficiant pas du dividende 2006.

(2) dont 493 179 actions ne bénéficiant pas du dividende 2007.

(3) proposition ; dont 1 091 160 actions à la date du 12 février 2010 ne bénéficiant pas du dividende 2009.

Nous vous informons qu'il n'y a pas eu en 2009 de dépenses somptuaires au sens de l'article 223 quater du Code Général des Impôts.

2. Informations concernant le capital

CAPITAL SOCIAL

Au 31/12/2009	capital %	Nb d'actions	Nb droits de vote bruts ⁽⁴⁾	Droits de vote bruts %	Nb droits de vote nets ⁽⁵⁾	Droits de vote nets %
Soparind SCA ⁽¹⁾	60,53 %	9 341 817	18 634 097	75,34 %	18 634 097	80,41 %
FCPE ⁽²⁾	1,31 %	202 600	202 600	0,82 %	202 600	0,87 %
auto détention ⁽³⁾	7,07 %	1 091 338	1 091 338	4,41 %	-	-
public	31,09 %	4 796 461	4 805 235	19,43 %	4 336 170	18,71 %
TOTAL	100 %	15 432 216	24 733 270	100 %	23 172 867	100 %

(1) directement et indirectement.

(2) personnels de BONGRAIN SA et des sociétés qui lui sont liées au sens de l'alinéa 2 de l'article L. 444-3 du Code du Travail, détenant des actions BONGRAIN SA, dans le cadre de Fonds Commun de Placement d'Entreprise.

(3) y compris contrat de liquidité.

(4) tenant compte des actions privées de droit de vote.

(5) excluant les actions privées de droit de vote.

Par ailleurs, nous vous informons que les sociétés Odey Asset Management (GB) et Northern Trust CY (GB) détiennent respectivement 5,2 % et 7,2 % du capital de votre société au 12 février 2010, date du dernier relevé Titre au Porteur Identifié.

Conformément aux résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Mixte du 27 avril 2000, le capital de votre société est exprimé en euros et le nominal de chacune des 15 432 216 actions qui composent le capital est de 1 euro.

Éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique d'achat (réf. : article L. 225-100-3 du Code de Commerce)

- La structure du capital social au 12 février 2010, date du dernier relevé Titre au Porteur Identifié :
 - titres au nominatif = 10 652 795 représentant 18 877 230 droits de vote nets ;
 - titres au porteur = 4 779 421 représentant 4 295 815 droits de vote nets.
- Les restrictions statutaires à l'exercice des droits de vote et aux transferts d'actions :
 - les actionnaires doivent déclarer à la Société les franchissements de seuil, à la hausse ou à la baisse, de 1 % du capital social ainsi que tous les multiples de ce pourcentage jusqu'au seuil de 34 %, dans les 15 jours de l'inscription en compte des titres, à peine d'être privés du droit de vote dans les conditions prévues à l'article L. 233-14 du Code de Commerce ;
 - un droit de vote double est attribué à toute action pour laquelle il est justifié d'une inscription en compte nominatif depuis 6 ans au moins au nom du même actionnaire.
- Les participations directes ou indirectes dans le capital de la Société dont elle a connaissance en vertu des articles L. 233-7 et L. 233-12 (relatifs en particulier aux déclarations de franchissements de seuils) :
 - participation détenue par SOPARIND SCA directement ou indirectement, au 12 février 2010 = 60,53 % du capital (soit 75,34 % en droits de votes bruts (tenant compte des actions privées de droit de vote) et 80,41 % en droits de votes nets (excluant les actions privées de droit de vote) ;
 - par ailleurs, les sociétés Odey Asset Management (GB) et Northern Trust CY (GB) détiennent respectivement 5,2 % et 7,2 % du capital de BONGRAIN SA au 12 février 2010.
- La liste des détenteurs de tout titre comportant des droits de contrôle spéciaux et la description de ceux-ci (résultant notamment des actions de préférence) :
 - AUCUN.
- Les mécanismes de contrôle prévus dans un éventuel système d'actionnariat du personnel, quand les droits de contrôle ne sont pas exercés par ce dernier (cas par exemple des FCPE) :
 - AUCUN.
- Les accords entre actionnaires dont la Société a connaissance et qui peuvent entraîner des restrictions au transfert d'actions ou à l'exercice des droits de vote (pacte d'actionnaires) :
 - en cas de vente d'actions issues de l'exercice de stock-options, existence d'un droit de préemption au bénéfice de BONGRAIN SA pour le rachat de ses propres actions.
- Les règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du Conseil d'Administration ainsi qu'à la modification des Statuts de la Société :
 - les membres du Conseil d'Administration sont nommés par l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle pour des mandats d'une durée de 1 an, renouvelables. La composition du Conseil d'Administration vise à refléter l'internationalisation du Groupe, et comprend six Administrateurs indépendants, en application des principes de bonne gouvernance d'entreprise ;
 - la modification des statuts s'effectue aux conditions de quorum et de majorité prévus par la loi en matière d'Assemblée Extraordinaire.
- Les pouvoirs du Conseil d'Administration, en particulier l'émission ou le rachat d'actions :
 - délégations de compétences conférées par l'Assemblée Générale Ordinaire et/ou Extraordinaire au Conseil d'Administration pour :
 - *augmenter en une ou plusieurs fois le capital en numéraire ou par incorporation de réserves,*
 - *le rachat d'actions de la Société à concurrence de 10 % maximum du capital social,*
 - *l'augmentation du capital en faveur des salariés à concurrence de 3 % maximum dudit capital.*

- Les accords conclus par la Société qui seraient modifiés ou prendraient fin en cas de changement de contrôle de la Société :
 - emprunt syndiqué/placement privé.
- Les accords prévoyant des indemnités pour les membres du Conseil d'Administration ou les salariés, s'ils démissionnent ou sont licenciés sans cause réelle et sérieuse ou si leur emploi prend fin en raison d'une offre publique (en particulier, indemnités de départ et golden parachutes) :
 - AUCUN.

Négoiations d'actions en Bourse par la Société de ses propres actions

L'Assemblée Générale Ordinaire du 29 avril 2009, agissant dans le cadre des dispositions prévues à l'article L. 225-209 du Code de Commerce, a autorisé la Société à racheter en bourse ses propres actions en vue de l'exercice de plans d'options d'achat et/ou de souscription d'actions, par les cadres dirigeants et/ou mandataires sociaux et/ou salariés de la Société ou des sociétés affiliées, ou l'attribution gratuite aux salariés et/ou mandataires sociaux de la Société ou des sociétés affiliées.

Prix maximum d'achat : 140 euros par action.

Nombre d'actions à acquérir : à concurrence de 10 % maximum du nombre d'actions composant le capital social.

À ce titre, et au cours de l'exercice :

- 1) S'agissant des programmes d'options d'achat d'actions consentis aux cadres dirigeants et/ou aux mandataires sociaux et/ou aux salariés de la Société ou des Sociétés affiliées :
 - il n'a été acheté aucune action ;
 - il n'a été cédé aucune action.
- 2) S'agissant de l'animation du marché des titres de la Société, la Société a mis en place un contrat de liquidité. Dans le cadre de ce contrat de liquidité :
 - 55 993 actions ont été achetées au cours moyen de 43,94 euros ;
 - 62 542 actions ont été vendues au cours moyen de 44,90 euros ;
 - le montant des frais de négociation s'est élevé à 35 000 euros.

Par ailleurs, nous vous indiquons que 343 234 actions destinées à la conservation pour remise ultérieure dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe ont été réallouées en couverture des plans d'option d'achat d'actions.

Au 31 décembre 2009, votre société détient 1 091 338 de ses propres actions représentant 7,0718 % du capital, pour une valeur d'achat de 44 957 007 euros, ce qui représente une valeur nominale de 1 091 338 euros.

Néanmoins, et pour tenir compte des rachats d'actions exercées depuis le 1^{er} janvier 2010, jusqu'au 12 février 2010, il est précisé que votre société détient 1 091 371 actions représentant 7,07 % du capital, pour une valeur d'achat de 44 972 813 euros, ce qui représente une valeur nominale de 1 091 371 euros.

Rémunération des dirigeants

Les modalités de rémunération des dirigeants sont explicitées dans le rapport du Président sur l'organisation des travaux du Conseil et les procédures de contrôle interne. Les informations relatives à l'attribution des stock-options attribuées au cours de l'exercice 2009 figurent en annexe 8.

3. Autres sujets soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire

En sus des points ci-dessus évoqués visant l'approbation des comptes, l'affectation du résultat, les projets de résolutions ci-après sont soumis au vote de l'Assemblée des actionnaires, dans sa partie ordinaire.

Composition du Conseil d'Administration

Il est demandé à l'Assemblée des actionnaires de ratifier la cooptation de Monsieur Jean-Michel STRASSER en qualité d'administrateur, faite à titre provisoire par le Conseil d'Administration en date du 4 novembre 2009, en remplacement de Monsieur Jürgen REIMNITZ.

Il est demandé à l'Assemblée des actionnaires de renouveler le mandat de chacun des Administrateurs sortants suivants et ce pour une durée d'un an, soit jusqu'à l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010 :

- Monsieur Alex BONGRAIN
- Monsieur Armand BONGRAIN
- Madame Dominique DAMON
- Monsieur Michel GODET
- Monsieur Bernard HOULOT
- Madame Elisabeth LULIN
- Monsieur Ignacio OSBORNE
- Monsieur Xavier PAUL-RENARD
- Monsieur Georges ROBIN
- Monsieur Jean-Michel STRASSER
- Monsieur Jean-Hugues VADOT

Rachat par la Société de ses propres actions

Le Conseil d'Administration sollicite la reconduction pour 18 mois de l'autorisation précédemment donnée au Conseil par l'assemblée d'avril 2009 pour que la Société puisse procéder au rachat de ses propres actions, et ce à concurrence de 10 % maximum du capital social de la Société au jour du rachat, compte tenu des rachats effectués au cours des exercices antérieurs.

Ces rachats pourront être effectués pour les objectifs ci-après, conformément à la réglementation en vigueur :

- l'attribution de ces actions aux cadres dirigeants et/ou aux mandataires sociaux et/ou salariés de la Société ou des Sociétés affiliées dans le cadre de plans d'option d'achat d'actions, ou l'attribution d'actions gratuites aux salariés et/ou mandataires sociaux de la Société ou des sociétés affiliées ;
- la couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions de la Société dans le cadre de la réglementation en vigueur ;
- l'annulation de tout ou partie de ces actions ;
- l'animation du marché des titres de la Société, cette animation étant réalisée par un prestataire de services d'investissement agissant dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'Association Française des Marchés Financiers ;
- la conservation de ces actions et leur remise ultérieure en échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe.

Il est proposé que le montant maximum des fonds consacrés à ce programme de rachat soit de 216 050 940 euros, le prix maximum d'achat des actions ne devant pas être supérieur à 140 euros par action.

Les projets de résolutions qui vous sont soumis, sont rappelés dans les principaux points de ce rapport. Nous vous remercions de la confiance que vous voudrez bien nous témoigner, en approuvant l'ensemble des résolutions soumises à votre vote.

Le Conseil d'Administration

TABLEAU DES DELEGATIONS DE COMPETENCES CONSENTIES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR AUGMENTER LE CAPITAL

Décisions	Opérations	Durée	Observations
AGE du 29/04/2008 = 1 ^{re} résolution de l'Assemblée Générale Extraordinaire	Augmentation de capital Autorisation donnée au Conseil d'Administration pour augmenter le capital en numéraire ou par compensation de créances, par émission d'actions ordinaires ou de toutes valeurs mobilières à concurrence de 5 000 000 €, sans suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires	26 mois	Pas d'utilisation en 2009 Expire en juin 2010
AGE du 29/04/2008 = 2 ^e résolution de l'Assemblée Générale Extraordinaire	Augmentation de capital réservée aux salariés Autorisation donnée au Conseil d'Administration pour augmenter le capital en faveur des salariés pour un montant maximum de 3 % du capital soit 462 966 €	26 mois	Pas d'utilisation en 2009 Expire en juin 2010
AGM du 29/04/2009 = 19 ^e résolution de l'Assemblée Générale Mixte	Augmentation de capital en rémunération d'apports de titres Autorisation donnée au Conseil d'Administration pour augmenter le capital avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, dans la limite de 10 %, pour rémunérer des apports de titres	24 mois	Pas d'utilisation en 2009 Expire en avril 2011
AGM du 29/04/2009 = 20 ^e résolution de l'Assemblée Générale Mixte	Options de souscription ou d'achat d'actions Autorisation donnée au Conseil d'Administration pour consentir des options de souscription ou d'achat d'actions, à concurrence de 200 000 options maximum, avec renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription aux actions à émettre	38 mois	Pas d'utilisation en 2009 Expire en juin 2012

3 ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

AU 31 DECEMBRE 2009

1. Compte de résultat consolidé

<i>En milliers d'euros</i>	Notes	Exercices se terminant le	
		31/12/2009	31/12/2008
CHIFFRE D'AFFAIRES	2	3 279 338	3 555 066
Consommations externes	3	- 2 037 921	- 2 347 727
Frais de personnel	4	- 640 279	- 642 143
Dotations aux amortissements et provisions		- 102 627	- 102 402
Autres charges d'exploitation	5	- 382 738	- 376 256
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT		115 773	86 538
Autres charges opérationnelles	6	- 52 204	- 36 460
Autres produits opérationnels	6	34 320	24 235
RESULTAT OPERATIONNEL		97 889	74 313
Charges financières	7	- 33 047	- 58 743
Produits financiers	7	12 558	24 132
Quote-part de résultat des entreprises associées	8	- 3 505	11 434
RESULTAT AVANT IMPOTS		73 895	51 136
Impôts sur les résultats	9	- 27 884	- 11 349
Résultat net des activités poursuivies		46 011	39 787
Résultat net des activités abandonnées ou en cours de cession	1.2	- 341	- 1 832
RESULTAT DE L'EXERCICE		45 670	37 955
Part revenant aux actionnaires de la société-mère		44 495	37 974
Part des intérêts minoritaires		1 175	- 19
RESULTAT PAR ACTION (en euros)	10		
Part du groupe :			
• de base		3,15	2,60
• dilué		3,09	2,57
Des activités poursuivies :			
• de base		3,18	2,70
• dilué		3,11	2,67
Des activités abandonnées ou en cours de cession :			
• de base		- 0,03	- 0,10
• dilué		- 0,02	- 0,10

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT DES AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL

<i>En milliers d'euros</i>	Notes	Exercice se terminant le	
		31/12/2009	31/12/2008
RESULTAT DE L'EXERCICE		45 670	37 955
Autres éléments du résultat global :			
Écart de conversion		4 945	460
Variation de juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente		- 845	- 47
Variation de juste valeur des couvertures de flux de trésorerie ⁽¹⁾		2 705	- 8 202
Autres mouvements		- 2 300	
Autres éléments du résultat global nets d'impôts		4 505	- 7 789
TOTAL DU RESULTAT GLOBAL NET D'IMPOTS	21	50 175	30 166
Part du groupe		48 297	28 649
Part des intérêts minoritaires		1 878	1 517

(1) Concerne pour l'essentiel les couvertures de matières premières.

2. Bilan consolidé

ACTIF

<i>En milliers d'euros</i>	Notes	31/12/2009	31/12/2008
Immobilisations incorporelles	11	336 627	337 028
Immobilisations corporelles	12	689 297	694 169
Autres actifs financiers	13	35 775	37 128
Participations dans les entreprises associées	14	117 357	117 218
Instruments financiers dérivés non courants	18	2 680	2 916
Actifs d'impôts différés	15	76 954	76 802
TOTAL ACTIFS NON COURANTS		1 258 690	1 265 261
Stocks et en-cours	16	281 448	334 423
Clients et autres créances	17	644 443	713 581
Créances d'impôts		9 270	10 887
Instruments financiers dérivés	18	5 865	12 932
Autres actifs financiers courants	19	50 719	16 363
Trésorerie et équivalents trésorerie	20	446 812	497 514
Actifs des activités abandonnées ou en cours de cession	1.2	3 978	332
TOTAL ACTIFS COURANTS		1 442 535	1 586 032
ACTIFS		2 701 225	2 851 293

PASSIF ET CAPITAUX PROPRES

<i>En milliers d'euros</i>	Notes	31/12/2009	31/12/2008
Capital apporté		48 764	61 397
Autres réserves		- 7 273	- 11 075
Résultats non distribués		981 504	937 009
CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE		1 022 995	987 331
Intérêts minoritaires		73 863	103 197
CAPITAUX PROPRES DE L'ENSEMBLE	22	1 096 858	1 090 528
Provisions	23	58 374	54 837
Emprunts et dettes financières non courants	24	498 077	661 260
Autres passifs non courants	25	277	897
Instruments financiers dérivés non courants	27	6 857	5 115
Passifs d'impôts différés	15	103 715	98 490
TOTAL PASSIFS NON COURANTS		667 300	820 599
Fournisseurs et autres créditeurs	26	668 425	694 377
Impôts sur les résultats à payer		2 454	4 054
Instruments financiers dérivés	27	4 362	13 684
Emprunts et concours bancaires	24	260 237	227 617
Passifs des activités abandonnées ou en cours de cession	1.2	1 589	434
TOTAL PASSIFS COURANTS		937 067	940 166
PASSIFS		1 604 367	1 760 765
PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES		2 701 225	2 851 293

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

3. Tableau des flux de trésorerie consolidés

<i>En milliers d'euros</i>	Notes	Exercices se terminant le	
		31/12/2009	31/12/2008
Résultat net des activités abandonnées ou en cours de cession		- 341	- 1 832
Résultat net des activités poursuivies		46 011	39 787
Impôts sur les bénéfices		27 884	11 349
Amortissements et provisions		102 627	102 402
Plus ou moins values de cession		- 5 732	505
Quote-part dans le résultat des entreprises associées		3 505	- 11 434
Charges financières nettes		11 537	24 841
Autres charges et produits sans incidence sur la trésorerie		554	- 367
Marge brute opérationnelle		186 386	167 083
Intérêts financiers payés		- 23 533	- 53 579
Intérêts financiers reçus		12 179	28 632
Impôts sur les résultats payés		- 22 381	- 12 353
Variation du BFR	28	108 114	19 124
Flux de trésorerie liés aux opérations d'exploitation des activités poursuivies		260 765	148 907
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'exploitation des activités abandonnées ou en cours de cession		- 1 792	- 9 689
FLUX NETS DE TRESORERIE GENERES PAR L'EXPLOITATION		258 973	139 218
Acquisitions de filiales et d'intérêts minoritaires		- 10 858	- 20 924
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles		- 112 334	- 105 902
Produits résultant de cessions		6 841	13 475
Acquisition d'actifs financiers et variations des autres actifs financiers courants		- 49 632	7 254
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		3 724	840
Flux nets provenant des investissements des activités poursuivies		- 162 259	- 105 257
Flux nets provenant des investissements des activités abandonnées ou en cours de cession		5 529	1 039
FLUX NETS DE TRESORERIE UTILISES POUR LES INVESTISSEMENTS		- 156 730	- 104 218
Flux de trésorerie provenant des activités de financement			
Levée d'options d'achat			
Rachat d'actions propres		- 12 847	- 12 599
Augmentation de capital reçue d'actionnaires minoritaires		6 199	5 771
Émission d'emprunts		122 194	251 892
Remboursement d'emprunts		- 200 188	- 209 940
Dividendes versés		- 2 809	- 27 943
Flux nets provenant du financement des activités poursuivies		- 87 451	7 181
Flux nets provenant du financement des activités abandonnées ou en cours de cession		0	0
FLUX NETS DE TRESORERIE GENERES DANS LES ACTIVITES DE FINANCEMENT		- 87 451	7 181
Incidences des variations de change		- 2 383	1 704
Augmentation/diminution de la trésorerie		12 409	43 885
Reclassement de trésorerie des activités abandonnées ou en cours de cession		- 33	189
Trésorerie à l'ouverture	29	384 358	340 284
TRESORERIE A LA CLOTURE	29	396 734	384 358

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

4. Tableau des variations de capitaux propres consolidés

Capitaux propres revenant aux actionnaires de la Société					
<i>En milliers d'euros</i>	Capital apporté (note 22)	Autres réserves (note 22)	Résultats non distribués	Intérêts minoritaires	Capitaux propres de l'ensemble consolidé
CAPITAUX PROPRES A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE AU 1/01/2008	74 363	- 1 750	924 432	105 537	1 102 582
Dividendes distribués			- 25 397	- 2 546	- 27 943
Total des éléments du résultat global au 31/12/2008		- 9 325	37 974	1 517	30 166
Plans d'options d'achats d'actions :					
• Valeur des services rendus					
• Cession d'actions propres	- 367				- 367
Actions propres rachetées	- 12 599				- 12 599
Augmentation de capital				5 771	5 771
Composante capitaux propres d'emprunts convertibles					
Effets de variations de périmètre :					
• Rachat de minoritaires				- 2 513	- 2 513
• Options de vente accordées aux intérêts minoritaires				- 4 569	- 4 569
• Augmentation suite à regroupement d'entreprises					
CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2008	61 397	- 11 075	937 009	103 197	1 090 528
Dividendes distribués				- 2 809	- 2 809
Total des éléments du résultat global au 31/12/2009		3 802	44 495	1 878	50 175
Plans d'options d'achats d'actions :					
• Valeur des services rendus	214				214
• Cession d'actions propres					
Actions propres rachetées	- 12 847				- 12 847
Augmentation de capital				6 199	6 199
Composante capitaux propres d'emprunts convertibles					
Effets de variations de périmètre :					
• Rachat de minoritaires				- 5 135	- 5 135
• Options de vente accordées aux intérêts minoritaires				- 29 467	- 29 467
• Augmentation suite à regroupement d'entreprises					
CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2009	48 764	- 7 273	981 504	73 863	1 096 858

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

5. Notes annexes aux états financiers consolidés

BONGRAIN SA est une Société Anonyme à Conseil d'Administration enregistrée et domiciliée en France. Son siège social est situé à Viroflay (78). Ses actions sont négociées sur la Bourse de Paris.

L'activité de BONGRAIN SA et de ses filiales (« le Groupe ») s'exerce dans deux secteurs :

Les Produits Fromagers : Ce secteur regroupe la production de fromages de marque et spécialités fromagères sur la plupart des marchés.

Les Autres Produits Laitiers : Ce secteur regroupe les crèmes fraîches et beurres de grande consommation, les produits pour la restauration commerciale tels que les crèmes fraîches et UHT, préparations pour desserts, fromages à pizza et produits tartinables, beurres pâtisseries et les préparations à base de lait pour l'hôtellerie de luxe internationale.

Cette activité regroupe également les beurres techniques et les protéines laitières à haute spécificité pour les industries alimentaires, les industries de la nutrition et de la santé.

Les états financiers consolidés ont été arrêtés le 11 mars 2010 par le Conseil d'Administration. Ils sont exprimés en milliers d'euros, sauf indication contraire.

5.1 Base de préparation des états financiers consolidés

En application du règlement européen CE n°1606/2002 du 19 juillet 2002 relatif à l'utilisation des normes comptables internationales, les états financiers consolidés du Groupe au 31 décembre 2009 ont été établis conformément au référentiel IFRS tel que publié par l'IASB et adopté dans l'Union européenne à cette même date. Ils sont arrêtés sur la base des comptes individuels de chaque entité constituant le Groupe et retraités pour être en conformité avec les principes comptables qu'il a retenus. Ils ont été établis selon la convention du coût historique à l'exception des actifs financiers disponibles à la vente, des actifs et passifs évalués à leur juste valeur en contrepartie du compte de résultat (instruments financiers dérivés compris), des actifs biologiques ainsi que les actifs et les passifs faisant l'objet d'une couverture de juste valeur. Sauf indication contraire, ces normes ont été appliquées de façon permanente à tous les exercices présentés.

La préparation des états financiers conformément aux IFRS nécessite de retenir certaines estimations comptables déterminantes. La Direction est également amenée à exercer son jugement lors de l'application des méthodes comptables.

IFRIC 4 détermine si un contrat contient un contrat de location. Aux termes de cette interprétation, c'est la substance qui détermine si un accord contient ou constitue un contrat de location. Il est nécessaire d'évaluer si l'exécution de l'accord est subordonnée à l'utilisation d'un ou plusieurs actifs spécifiques et si l'accord comporte un droit d'utilisation de l'actif. Cette interprétation n'a pas eu d'impact significatif.

IAS 39 (Amendement) Couverture de flux de trésorerie au titre de transactions intra-groupe futures, permet de désigner comme un élément couvert le risque de change relatif à une transaction intra-groupe future hautement probable, si la transaction est libellée dans une devise autre que la monnaie fonctionnelle de l'entité concluant cette transaction et si le risque de change affecte le résultat consolidé. BONGRAIN SA n'a pas désigné de transactions intra-groupe comme couvertes.

Le Groupe a fait le choix d'appliquer les normes IAS 32 et IAS 39 sur les instruments financiers à compter du 1^{er} janvier 2005. Le choix d'application est conforme à la norme IFRS 1 (Première adoption des normes IFRS). Conformément à la norme IFRS 2 relative aux paiements en actions, seuls les plans d'options d'achat d'actions octroyés après le 7 novembre 2002 dont les droits ne sont pas acquis au 1^{er} janvier 2005 sont évalués et comptabilisés en charges de personnel. Les plans antérieurs à cette date ne sont pas évalués et ne sont pas comptabilisés.

Le Groupe applique à partir de 2009 la norme IFRS 8 pour la présentation de l'information sectorielle. Cette nouvelle norme n'a pas d'impact sur la définition de nos secteurs, ni sur l'allocation des écarts d'acquisition aux différentes unités génératrices de trésorerie.

Le Groupe applique également la norme IAS 1 révisée concernant la présentation des états financiers.

Les autres normes et interprétations suivantes applicables à partir de l'exercice 2009 n'ont pas d'impact significatif sur les comptes :

- IAS 2 Amendement de la norme IAS 2, Stocks ;
- IAS 7 Amendement de la norme IAS 7, Tableaux des flux de trésorerie, amendements consécutifs d'IAS 16 ;
- IAS 8 Amendement de la norme IAS 8, Méthodes comptables, changement d'estimations et erreurs – Statut des guides d'application ;
- IAS 10 Amendement de la norme IAS 10, Dividendes votés après la clôture ;
- IAS 16 Amendement de la norme IAS 16, Ventes d'actifs préalablement donnés en location ;
- IAS 18 Amendement de la norme IAS 18, Coûts de mise en place d'un prêt ;
- IAS 19 Amendements de la norme IAS 19, Avantages du personnel ;
- IAS 20 Amendement de la norme IAS 20, Prêts à taux d'intérêt inférieur au marché accordés par le gouvernement ;
- IAS 23 Amendements de la norme IAS 23, Coûts d'emprunts ;
- IAS 27 Amendement, États financiers consolidés et individuels ;
- IAS 28 Amendement de la norme IAS 28, Dépréciation de la participation dans une entreprise associée ;
- IAS 29 Amendement de la norme IAS 29, Description de la méthode d'évaluation dans les états financiers ;
- IAS 31 Amendement de la norme IAS 31, Informations à fournir concernant les participations dans les entreprises contrôlées conjointement à la juste valeur par résultat ;
- IAS 32 Amendements, Instruments remboursables au gré du porteur ou en cas de liquidation ;
- IAS 34 Amendement de la norme IAS 34, Résultat par action dans les états financiers intermédiaires ;
- IAS 36 Amendement de la norme IAS 36, Informations à fournir concernant les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable ;
- IAS 38 Amendement de la norme IAS 38, Activité de publicité et de promotion ;
- IAS 39 Amendements de la norme IAS 39, Instruments financiers, comptabilisation et évaluation ;
- IAS 40 Amendement de la norme IAS 40, Immeubles de placement en cours de construction ou d'aménagement ;
- IAS 41 Amendements de la norme IAS 41, Agriculture ;
- IFRS 1 Amendements de la norme IFRS 1, Consécutifs aux amendements IFRS 5 ;
- Amendements IFRS 1, IAS 27, Coût d'une participation dans une filiale contrôlée conjointement ou une entreprise associée dans les états financiers individuels ;
- IFRS 2 Amendements, Conditions d'acquisition des droits et annulations ;
- IFRS 5 Amendement de la norme IFRS 5, Programme de cession partielle de titres d'une filiale impliquant la perte de contrôle exclusif ;
- IFRS 7 Amendements de la norme IFRS 7, Présentations des frais financiers et amendements consécutifs aux amendements IAS 28 et IAS 31 ;
- IFRIC 9 Dérivés incorporés ;
- IFRIC 11 Actions propres et transactions intra-groupe ;
- IFRIC 13 Programme de fidélisation clients ;
- IFRIC 14 Plafonnement de l'actif, obligation de financement minimum.

Les normes et interprétations suivantes ne s'appliqueront qu'à partir de l'exercice 2010. Certaines de ces normes ou interprétations pouvaient être appliquées par anticipation en 2009 mais le Groupe n'a pas retenu cette possibilité. Le Groupe revoit l'ensemble de ces nouvelles normes et interprétations afin d'en mesurer l'impact potentiel sur les résultats et la présentation des comptes 2010.

Normes, amendements et interprétations dont l'application pourrait avoir une incidence sur la présentation des états financiers du Groupe :

- IFRS 3 révisée, Regroupements d'entreprises ;
- IAS 27 révisée, États financiers consolidés et individuels ;
- IAS 39 / IFRS 7 Amendements, Reclassement d'actifs financiers ;
- IAS 39 Amendements, Éléments éligibles à une opération de couverture ;
- IAS 1 Amendement, Classement d'une dette en courant et non courant ;
- IAS 7 Amendement, Classement en flux d'investissement.

Amendements et interprétations dont l'application ne devrait pas avoir d'impact significatif sur la présentation des états financiers du Groupe :

- IFRIC 09 et IAS 39 Amendement, Dérivés incorporés ;
- IFRIC 12 Accords de concessions de service ;
- IFRIC 14 Amendement, Remboursement anticipé des exigences de financement minimum ;
- IFRIC 15 Contrats pour la construction de biens immobiliers ;
- IFRIC 16 Couverture d'un investissement net dans une activité à l'étranger ;
- IFRIC 17 Distribution en nature aux actionnaires ;
- IFRIC 18 Transfert d'actifs par les clients ;
- IFRIC 19 Extinction des passifs financiers avec des instruments de capitaux propres ;
- IFRS 1 Révisé Première adoption des IFRS ;
- IFRS 2 Amendement, Transactions intra-groupe réglées en trésorerie ;
- IFRS 5 Amendement de la norme IFRS 5, Information à fournir ;
- IFRS 8 Amendement, Présentation des actifs sectoriels ;
- IAS 24 révisée, Transactions entre parties liées ;
- IAS 32 Instruments financiers remboursables par anticipation à la juste valeur et obligations liées à la liquidation ;
- IAS 36 Amendement, Allocation du goodwill aux unités génératrices de trésorerie dans le cadre des tests de dépréciation ;
- IAS 38 Amendement, Évaluation dans le cadre d'un regroupement d'entreprises.

5.2 Méthodes de consolidation

Les états financiers d'une entité sous contrôle sont inclus dans le périmètre de consolidation dès le jour où le contrôle est transféré au Groupe et jusqu'à ce qu'il cesse. Les filiales font l'objet d'une intégration globale, les entités contrôlées conjointement font l'objet d'une intégration proportionnelle et les entreprises associées font l'objet d'une mise en équivalence.

5.2.1 Filiales

Est considérée comme filiale toute entité contrôlée. Le contrôle consiste en la capacité de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité en vue de bénéficier des résultats de ses activités. L'évaluation du contrôle prend également en compte les droits de vote potentiels qui peuvent être exercés ou qui sont convertibles au moment de cette évaluation. Les états financiers des filiales sont intégrés ligne à ligne dans les comptes consolidés et les intérêts des actionnaires ou associés minoritaires sont présentés au bilan dans une catégorie à part des capitaux propres. La part des actionnaires ou associés minoritaires dans le résultat est présentée distinctement dans le compte de résultat. La méthode de l'acquisition est utilisée pour comptabiliser l'acquisition de nouvelles activités par BONGRAIN SA. Le coût d'une acquisition correspond à la juste valeur des actifs remis, les instruments de capitaux propres émis et des passifs encourus ou assumés à la date de l'échange, majorée des coûts directement attribuables à l'acquisition. Les actifs identifiables acquis, les passifs identifiables et les passifs éventuels assumés lors d'un

regroupement d'entreprises sont initialement évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition, et ceci quel que soit le montant des intérêts minoritaires. L'excédent du coût d'acquisition sur la juste valeur de la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur des actifs nets identifiables acquis est comptabilisé en tant qu'écart d'acquisition. Lorsque le coût d'acquisition est inférieur à la juste valeur de la quote-part revenant au Groupe dans les actifs nets de la filiale acquise, l'écart est comptabilisé directement au compte de résultat. Les augmentations ou les diminutions de pourcentages d'intérêt liés à des reclassements internes d'actifs consolidés (fusion, apports partiels d'actifs) entre deux entreprises intégrées globalement donnent lieu à la constatation d'un écart d'acquisition ou d'un résultat de cession.

5.2.2 Entités contrôlées conjointement

Une entité est considérée comme étant sous contrôle conjoint lorsque cette situation ressort des accords contractés avec les co-associés. Les états financiers de cette entité sont intégrés proportionnellement ligne à ligne dans les comptes consolidés du Groupe à compter du jour où le contrôle conjoint commence, jusqu'à ce qu'il cesse.

5.2.3 Entreprises associées

Est considérée comme entreprise associée toute entité dans laquelle le Groupe exerce une influence notable mais sans toutefois en exercer le contrôle, sur les politiques opérationnelles et financières. Les comptes consolidés du Groupe comprennent la quote-part des profits et pertes réalisés et accumulés de cette entreprise associée sur la base du pourcentage de détention et ce, à compter du jour où l'influence notable commence jusqu'à ce qu'elle cesse. Quand la quote-part du Groupe dans les pertes dépasse le montant investi dans la participation, celui-ci est ramené à 0 (zéro). De nouvelles pertes ne sont pas prises en compte à moins que le Groupe en ait l'obligation.

5.2.4 Éliminations des transactions et soldes intra-groupes

Les soldes et transactions intra-groupes sont éliminés ainsi que les profits latents résultant de transactions intra-groupes. Les profits latents résultant de transactions réalisées avec des entités associées ou sous contrôle conjoint sont éliminés dans la limite du pourcentage d'intérêt détenu par le Groupe.

5.2.5 Entreprises dont les actifs sont détenus en vue de la vente, activités abandonnées ou en cours de cession

Un groupe d'actifs et de passifs est détenu en vue de la vente quand sa valeur comptable sera recouvrée par le biais de la vente et non par son utilisation continue. Pour ce faire, il faut que l'actif soit disponible en vue de sa vente immédiate et sa vente doit être hautement probable. Ces actifs ou groupes d'actifs sont présentés séparément des autres actifs au bilan, sur la ligne « actifs des activités abandonnées ou en cours de cession ». Ces actifs sont évalués au plus bas de la valeur comptable ou du prix de cession estimé, net des coûts liés à la cession. Les passifs d'un groupe d'actifs détenus en vue de la vente sont présentés au bilan sur la ligne « passifs des activités abandonnées ou en cours de cession ».

Une activité cédée ou en cours de cession est définie comme une composante de l'entreprise faisant l'objet soit d'une cession, soit d'un classement en actifs abandonnés ou en cours de cession, qui soit :

- représente une activité ou une zone géographique significative pour le Groupe ;
- fait partie d'un plan global de cession d'une activité ou d'une zone géographique significative pour le Groupe ;
- est une filiale significative acquise uniquement dans le but de la revente.

S'agissant des activités abandonnées, le traitement du bilan n'est pas modifié.

Les éléments du compte de résultat et du tableau de flux de trésorerie relatifs aux activités abandonnées sont isolés dans les états financiers pour toutes les périodes présentées s'ils présentent un caractère significatif.

5.2.6 Conversion des monnaies étrangères

Dans les sociétés du Groupe, les transactions réalisées en monnaie étrangère sont converties au cours de change en vigueur au moment où elles sont effectuées. Les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture. Les différences de change qui résultent des opérations précitées sont inscrites au compte de résultat.

Lors de la consolidation, les actifs et les passifs des sociétés du Groupe exprimés dans une monnaie autre que l'euro sont convertis en euros au cours de change en vigueur à la fin de l'année, et, les postes du compte de résultat dans une monnaie autre que l'euro sont convertis en euros au cours de change annuel moyen ou au cours de change en vigueur à la date de la transaction. À la clôture de l'exercice, les différences de change qui surviennent lors de la nouvelle conversion des actifs nets du Groupe par rapport au cours de l'exercice précédent ainsi que celles survenant lors de la conversion au cours de clôture des résultats et transactions convertis au cours moyen ou effectif, sont imputées directement en autres éléments du résultat global.

Les goodwill et les ajustements de juste valeur découlant de l'acquisition d'une activité à l'étranger sont traités comme des actifs et des passifs de l'activité à l'étranger et convertis en euros au taux de clôture. Les bilans et résultats des sociétés du Groupe actives dans les économies hyper inflationnistes sont retraités pour tenir compte des changements de pouvoir d'achat des monnaies locales en utilisant les indices officiels ayant cours à la date du bilan. Ils sont ensuite convertis en euros au cours de change en vigueur à la fin de l'année.

5.2.7 Information sectorielle

L'information sectorielle est présentée conformément à la norme IFRS 8 Secteurs opérationnels, qui remplace la norme IAS 14 Information sectorielle.

Cette norme requiert que l'information sectorielle soit présentée conformément au reporting interne régulièrement examiné par le Directeur Général, principal décideur opérationnel, afin d'évaluer les performances de chaque secteur opérationnel et de leur allouer les ressources. Les secteurs définis en conformité avec la norme IFRS 8, sont similaires à ceux précédemment définis dans le cadre de l'application d'IAS 14.

Les résultats sectoriels représentent les résultats de l'activité de chaque secteur. Les frais de siège ainsi que les frais de recherche et développement sont réalloués aux secteurs concernés.

Les actifs par activité comprennent l'ensemble des actifs courants et non courants. Les actifs du siège utilisés par les secteurs opérationnels sont réalloués aux secteurs concernés. Les participations détenues dans les sociétés mises en équivalence sont affectées aux secteurs auxquelles elles sont rattachées.

5.2.8 Compte de résultat

Le compte de résultat présente les charges et les produits par nature. Dans les charges, il distingue les consommations externes (matières premières, matières incorporables, utilités...), les frais de personnel, les amortissements et les autres charges d'exploitation (honoraires, loyers...).

5.2.9 Méthodes d'évaluation et définitions

5.2.9.1 CHIFFRE D'AFFAIRES

Le Chiffre d'affaires est constitué par les ventes et les prestations de service à des tiers, soustraction faite de l'ensemble des déductions commerciales. Elles sont enregistrées dans le compte de résultat lorsque l'essentiel des risques et avantages inhérents à la propriété des biens ou des services sont transférés à l'acheteur. Elles sont évaluées à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir. La disposition des excédents de lait, les échanges entre confrères et la valorisation des co-produits sont traités comme des éléments du coût des matières consommées.

Le Groupe a appliqué l'interprétation IFRIC 13 traitant des programmes de fidélisation de la clientèle. La part de chiffre d'affaires relatif aux avantages octroyés qui seront utilisés dans le futur en lieu et place de la constatation d'une provision représentative des coûts encourus par le Groupe au titre de ces mêmes avantages, est donc différée. Le chiffre d'affaires différé, correspondant à la juste valeur des avantages octroyés, est reconnu en résultat au cours de l'exercice où ces avantages sont convertis en prestations. L'impact sur les états financiers du Groupe n'est pas significatif.

5.2.9.2 CONTRATS DE LOCATION

Les contrats de location en vertu desquels une partie importante des risques et des avantages inhérents à la propriété est conservée par le bailleur sont classés en contrat de location simple. Les paiements au titre de ces contrats (nets des avantages obtenus du bailleur) sont comptabilisés en charges au compte de résultat de façon linéaire sur la durée du contrat de location.

5.2.9.3 CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS

Les charges financières incluent les intérêts supportés sur les fonds empruntés auprès des tiers. Elles comprennent également les commissions bancaires.

Les produits financiers incluent les intérêts acquis sur les fonds placés auprès des tiers. Ils comprennent aussi les différences de change sur les actifs et les passifs financiers. Les profits et les pertes sur les instruments de couverture de taux d'intérêt affectant le compte de résultat sont également enregistrés sur cette ligne.

5.2.9.4 IMPOTS

La ligne « Impôts sur les résultats » comprend les impôts courants sur les bénéfices ainsi que les impôts différés. L'effet fiscal sur les éléments comptabilisés directement en capitaux propres est également enregistré directement en capitaux propres.

Conformément aux dispositions de la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat », des impôts différés sont comptabilisés sur les différences entre la valeur comptable au bilan des actifs et passifs et leur base fiscale telle qu'elle est retenue pour le calcul du bénéfice imposable, selon la méthode bilantielle du report variable.

Des impôts différés passifs sont calculés sur toutes les différences temporelles imposables à l'exception des écarts d'acquisition non déductibles. Des impôts différés actifs sont calculés sur toutes les différences temporelles déductibles ainsi que sur les pertes fiscales à reporter dans la mesure où il est probable que de futurs bénéfices imposables permettant leur imputation seront disponibles.

Les impôts différés sont calculés par application de la législation en vigueur sur la base des taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. L'effet de tout changement de taux d'impôt est enregistré au compte de résultat à l'exception de ceux liés directement aux éléments de capitaux propres.

5.2.9.5 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles, lorsqu'elles sont propriétés du Groupe, sont inscrites au bilan à leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur. Elles sont amorties linéairement, par composant, en fonction de leur durée d'utilité et en tenant compte des valeurs résiduelles éventuelles.

Les principales durées d'utilité sont les suivantes :

• bâtiments et aménagements	10 à 30 ans
• machines et équipements	5 à 20 ans
• outillage, mobilier, matériel informatique et divers	3 à 15 ans
• véhicules	4 à 7 ans

Les terrains ne sont pas amortis.

Les intérêts sur le financement des immobilisations en cours de construction sont capitalisés conformément à IAS 23 révisée. Toute dépense future est inscrite au compte de résultat au cours de l'exercice où elle est encourue à l'exception du cas où elle accroîtrait la capacité de l'actif immobilisé auquel elle est liée à générer des avantages économiques futurs.

Des immobilisations corporelles peuvent être mises à disposition du Groupe par des contrats de location ou de crédit bail de longue durée. Lorsque la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété est supportée par le Groupe, ces contrats sont comptabilisés comme des contrats de location financement, en inscrivant à l'actif le montant le moins élevé de la juste valeur du bien ou de la valeur actuelle des paiements minimaux lors de la signature du contrat, diminué des amortissements et des pertes de valeur, calculés de la même manière que pour des immobilisations corporelles de même destination.

Les subventions d'équipement sont déduites de la valeur brute des immobilisations.

5.2.9.6 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles comprennent les écarts d'acquisition et les immobilisations incorporelles acquises telles que les systèmes d'information de gestion, les droits de propriété intellectuelle, les droits d'exercer des activités (droits exclusifs de vente, droits au bail...) et les marques.

Les écarts d'acquisition y compris les zones de lait représentent l'excédent qui existait entre le coût d'acquisition et la quote-part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur des actifs nets identifiables, à la date d'acquisition des activités nouvelles. L'écart d'acquisition se rapportant à l'acquisition d'entreprises associées est inclus dans les « Participations dans les entreprises associées ». L'écart d'acquisition comptabilisé séparément est soumis à un test de dépréciation au minimum annuel et plus fréquent s'il existe des indices de perte de valeur. Il est évalué à son coût déduction faite du cumul des pertes de valeur. Les pertes de valeur des écarts d'acquisition ne sont pas réversibles. Le résultat dégagé sur la cession d'une entité tient compte de la valeur comptable de l'écart d'acquisition lié à l'entité cédée. Aux fins de réalisations des tests de dépréciation, les écarts d'acquisition sont affectés aux unités génératrices de trésorerie ou aux groupes d'unités génératrices de trésorerie susceptibles de bénéficier du regroupement d'entreprises ayant donné naissance aux écarts d'acquisition.

Les immobilisations incorporelles acquises sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Elles sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité lorsqu'elle est déterminable ce qui est le cas pour les systèmes d'information de gestion (3 à 7 ans), les droits de propriété intellectuelle (selon la protection juridique) et les droits d'exercer (selon les termes des contrats). Du fait de la notoriété des marques acquises, leur durée d'utilité ne peut être déterminée, elles ne sont donc pas amorties. Elles font l'objet, à chaque clôture annuelle ou intermédiaire s'il existe un indice de perte de valeur, d'une estimation de leur valeur recouvrable dans les mêmes conditions et selon les mêmes modalités que pour les écarts d'acquisition.

Les coûts liés à l'acquisition de licences de logiciels et à leur mise en service sont inscrits à l'actif sur la base des coûts encourus pour les acquérir et les mettre en service. Les coûts associés au maintien en fonctionnement des logiciels sont comptabilisés en charge au fur et à mesure qu'ils sont encourus. Lorsqu'ils confèrent un caractère unique aux logiciels acquis ou produits contrôlés par le Groupe, les coûts de développement, comprenant les coûts salariaux des personnels participant au développement et une quote-part appropriée des frais généraux, sont inscrits au bilan dès lors qu'ils généreront des avantages économiques futurs attendus et sont amortis sur la durée d'utilité des logiciels concernés.

Les frais de recherche sont intégralement inscrits au compte de résultat de l'exercice au cours duquel ils ont été encourus.

Les frais résultant du développement (ou de la phase de développement d'un projet interne) doivent être immobilisés si, et seulement si, une entité peut démontrer tout ce qui suit :

- a) la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente ;
- b) son intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de la mettre en service ou de la vendre ;
- c) sa capacité à mettre en service ou à vendre l'immobilisation incorporelle ;
- d) la façon dont l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables. L'entité doit démontrer, entre autres choses, l'existence d'un marché pour la production issue de l'immobilisation incorporelle ou pour l'immobilisation incorporelle elle-même ou, si celle-ci doit être utilisée en interne, son utilité ;
- e) la disponibilité de ressources techniques, financières et autres, appropriées pour achever le développement et mettre en service ou vendre l'immobilisation incorporelle ;
- f) sa capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Au niveau du Groupe, les **frais de développement** sont liés à des nouveaux produits et ne sont pas comptabilisés en tant qu'actifs, la probabilité des avantages économiques futurs ne se manifestant que lorsque les produits sont sur le marché.

5.2.9.7 DEPRECIATION DES ACTIFS NON FINANCIERS

Les actifs incorporels ayant une durée d'utilité indéterminée ne sont pas amortis et sont soumis à un test annuel de dépréciation. Les actifs amortis sont soumis à un test de dépréciation lorsqu'en raison d'événements ou de circonstances particulières, le caractère recouvrable de leurs valeurs comptables est mis en doute. Une dépréciation est comptabilisée en compte de résultat et imputée en priorité sur les écarts d'acquisition à concurrence de l'excédent de la valeur comptable sur la valeur recouvrable de l'actif. La valeur recouvrable d'un actif représente sa juste valeur

diminuée des coûts de cession ou sa valeur d'utilité, si celle-ci est supérieure. Cette dernière est calculée en actualisant au coût moyen pondéré des capitaux, ajusté du risque géographique spécifique inhérent aux actifs, les flux nets futurs estimés de trésorerie attendus pour ces actifs. Les dits actifs sont regroupés en unités génératrices de trésorerie, qui représentent le niveau le moins élevé générant des flux de trésorerie indépendants. Pour les actifs non financiers (autres que les écarts d'acquisition) ayant subi une perte de valeur, la reprise éventuelle de la dépréciation est examinée à chaque date de clôture annuelle ou intermédiaire.

5.2.9.8 ACTIFS FINANCIERS

Les actifs financiers qui ont une échéance supérieure à une année (sauf pour les instruments de capitaux propres) comprennent les créances non courantes et les autres instruments financiers comme les participations dans lesquelles le Groupe n'exerce ni contrôle ni influence notable. Suivant les raisons qui ont motivé leur acquisition, les actifs financiers sont classés en « titres détenus jusqu'à l'échéance » ou en « titres disponibles à la vente ». La classification dépend des raisons ayant motivé l'acquisition des actifs financiers. Ils sont comptabilisés dès la date à laquelle le Groupe s'engage à les acheter.

Les créances ne portant pas intérêt sont évaluées à leur juste valeur sur la base du taux de marché.

La majorité relève de la catégorie des actifs financiers disponibles à la vente. Elles sont évaluées à leur juste valeur. Les gains ou pertes non réalisés sont comptabilisés directement dans les autres éléments du résultat global sauf en cas de baisse significative ou durable, auquel cas, les pertes sont constatées en compte de résultat. Lors de la vente de ces éléments, les ajustements de valeur figurant en capitaux propres sont comptabilisés au compte de résultat. La juste valeur est déterminée sur la base du prix de marché à la date de conclusion du contrat pour les instruments cotés ou de techniques d'actualisation des flux futurs de trésorerie fondés sur les données de marché pour les autres instruments.

Les créances non courantes et les autres instruments représentatifs de dettes dont les clauses contractuelles prohibent la vente sont désignés comme actifs détenus jusqu'à l'échéance. Ils sont inscrits au bilan selon la méthode du coût amorti net de toute perte de valeur durable constatée.

5.2.9.9 STOCKS

Les stocks sont évalués au plus bas du coût ou de la valeur nette de réalisation.

Le lait acheté est évalué au coût d'achat réel à la date de clôture. Les stocks de lait produit par les troupeaux appartenant au Groupe sont évalués à la juste valeur à la date de production, diminuée des frais estimés du point de vente. Les produits finis achetés sont évalués à leur coût d'achat réel. Les produits en cours de fabrication et les produits finis sont évalués à leur coût qui comprend les frais directs de production et une allocation de frais communs et d'amortissement des centres de production. Il n'inclut pas les coûts d'emprunt.

La méthode du premier entré premier sorti est appliquée pour comptabiliser les mouvements de stocks des matières premières hors lait ainsi que des stocks de produits finis achetés. La méthode du coût moyen pondéré est utilisée dans les autres cas.

Si la valeur nette de réalisation que représente le prix de vente estimé dans des conditions d'activités normales d'un élément quelconque, déduction faite des frais de vente, est inférieure à son coût établi comme décrit ci-dessus, une provision de la différence est comptabilisée.

5.2.9.10 CLIENTS ET AUTRES CREANCES

Les clients et autres créances sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, puis ultérieurement évalués à leur coût amorti à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif, déduction faite des dépréciations. La dépréciation des créances clients est constituée lorsqu'il existe un indicateur objectif de l'incapacité du Groupe à recouvrer l'intégralité des montants dus dans les conditions initialement prévues lors de la transaction. Des difficultés financières importantes rencontrées par le débiteur, la probabilité d'une faillite ou d'une restructuration financière du débiteur et une défaillance ou un défaut de paiement constituent des indicateurs de dépréciation d'une créance. Le montant de la dépréciation représente la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur des flux de trésorerie futurs estimés, actualisée au taux d'intérêt effectif initial. Le montant de la dépréciation est comptabilisé au compte de résultat en « autres charges d'exploitation ». Les charges constatées d'avance sont incluses dans cette ligne.

5.2.9.11 TRESORERIE ET EQUIVALENTS TRESORERIE

La ligne trésorerie et équivalents trésorerie se décompose en trésorerie, équivalents trésorerie, titres négociables, placements à court terme et autres. Les équivalents trésorerie regroupent les dépôts bancaires à terme et les placements à taux fixe dont l'échéance à compter de la date d'acquisition est égale ou inférieure à trois mois. Ils doivent être également soumis à un risque négligeable de changement de valeur ; ceux dont l'échéance est supérieure à trois mois ou dont l'échéance est inférieure à trois mois mais susceptibles de changement de valeur font partie des « **Autres actifs financiers courants** », conformément aux recommandations de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

La trésorerie est évaluée à sa juste valeur. Tous les gains et pertes non réalisés sont enregistrés en compte de résultat.

Dans le cas où certains titres négociables seraient détenus en vue d'obtenir un profit à court terme, ils sont évalués à leur juste valeur. Tous les profits ou pertes réalisés ou non sont comptabilisés directement en résultat.

La juste valeur est déterminée sur la base du prix de marché à la date de conclusion du contrat pour les instruments cotés ou sur la base de techniques d'actualisation des flux futurs de trésorerie fondés sur les données de marché pour les autres instruments.

5.2.9.12 INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES

Les instruments financiers dérivés sont utilisés par le Groupe pour gérer les risques de change, de taux d'intérêts et de prix de certaines matières premières auxquels il est confronté dans le cadre de ses activités.

Les instruments financiers dérivés utilisés par le Groupe sont principalement des contrats de change à terme ferme ou optionnel, des contrats d'achat de matières premières à terme ferme ou optionnel et des contrats d'échange de devise ou de taux d'intérêts.

Tous les instruments financiers dérivés sont évalués à leur juste valeur. La juste valeur est déterminée :

- soit en fonction de prix cotés sur un marché actif ;
- soit au moyen de techniques d'évaluation internes telles que les modèles d'évaluation des options et la méthode de la valeur actuelle des flux futurs de trésorerie, ces modèles intégrant des données observables sur le marché ;
- soit à partir de techniques de valorisation internes intégrant des paramètres estimés par le Groupe en l'absence de données observables.

Sous certaines conditions, la comptabilité de couverture peut être appliquée lorsque les instruments financiers compensent, en totalité ou partiellement, la variation de juste valeur ou de flux de trésorerie d'actifs ou de passifs comptabilisés ou d'engagement ferme. Elle est également appliquée pour les instruments dérivés désignés comme couverture d'un risque spécifique associé à un actif ou un passif comptabilisé ou à une transaction future, hautement probable ou bien comme couverture d'un investissement net dans une activité à l'étranger. L'efficacité des couvertures est appréciée à intervalles réguliers, et au moins tous les trimestres.

Les couvertures de juste valeur comprennent les dérivés servant à couvrir le risque de change et/ou de taux d'intérêt. Le profit ou la perte résultant de la réévaluation de ces instruments de couverture à la juste valeur à la date du bilan est enregistré immédiatement dans le compte de résultat. L'ajustement au bilan de l'élément couvert est réalisé en tenant compte du risque couvert et les variations sont enregistrées immédiatement en compte de résultat.

Des instruments financiers dérivés sont utilisés pour couvrir les flux financiers liés aux transactions futures telles que les ventes à l'exportation, les achats d'équipements en devises, la variation de prix et/ou de cours de change pour les achats de matières premières ainsi que les fluctuations anticipées de taux d'intérêts. Lorsque la couverture est efficace, le gain ou la perte résultant de l'évaluation de la juste valeur des instruments de couverture est comptabilisé dans les autres éléments du résultat global dans le poste « Réserve de couverture de flux de trésorerie ». La part inefficace de la variation de juste valeur est enregistrée immédiatement en compte de résultat. Lorsqu'un actif ou un passif résultant d'une transaction future couverte est comptabilisé au bilan, les gains ou les pertes sur l'instrument de couverture précédemment enregistrés en capitaux propres sont transférés au coût d'acquisition du dit actif ou passif.

Des instruments financiers dérivés enfin sont utilisés pour réduire l'exposition au risque de change de l'investissement net dans une entité étrangère. Les variations de juste valeur de ces instruments sont enregistrées dans les autres éléments du résultat global jusqu'à la vente ou la sortie de l'investissement net.

Les dérivés de transactions comprennent les instruments dérivés utilisés conformément à la politique de gestion des risques du Groupe mais pour lesquels la comptabilité de couverture n'est pas appliquée. Les dérivés acquis dans le but d'atteindre des objectifs de rendement des portefeuilles d'investissement font partie également de cette catégorie de dérivés. Leurs variations de juste valeur sont enregistrées en compte de résultat.

5.2.9.13 CAPITAL SOCIAL

Les actions ordinaires sont classées dans les capitaux propres. Les coûts complémentaires directement attribuables à l'émission d'actions ou d'options nouvelles sont comptabilisés dans les capitaux propres en déduction des produits de l'émission, nets d'impôts.

Lorsqu'une des sociétés du Groupe achète des actions de la Société (actions propres), le montant versé en contrepartie, y compris les coûts supplémentaires directement attribuables (nets de l'impôt sur le résultat), est déduit des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Société jusqu'à l'annulation, la réémission ou la cession des actions. En cas de vente ou de réémission ultérieure de ces actions, les produits perçus, nets des coûts supplémentaires directement attribuables à la transaction et de l'incidence fiscale afférente, sont inclus dans les capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Société.

5.2.9.14 DETTES A COURT, MOYEN ET LONG TERME

Les dettes portant intérêts sont initialement comptabilisées à leur juste valeur nette des coûts de transactions encourus. Elles sont ensuite évaluées en application de la méthode du coût amorti. La différence entre la juste valeur à l'émission et le montant remboursé est amortie en fonction de la durée de la dette ou de l'engagement sur la base du taux d'intérêt effectif. Ils sont classés en passifs courants à moins qu'il n'existe un droit inconditionnel de reporter le règlement de la dette au minimum douze mois après la clôture.

5.2.9.15 OPTIONS DE VENTE ACCORDEES AUX ACTIONNAIRES MINORITAIRES

En application d'IAS 32, lorsque des actionnaires minoritaires disposent d'options de vente de leur participation, leur quote-part dans l'actif net des filiales est reclassée du poste « Intérêts minoritaires » vers un poste de dettes financières, cette dernière étant mesurée à la valeur actualisée du prix d'exercice de l'option.

En l'état actuel des normes et des interprétations existantes, il existe une incertitude quant à l'affectation, au bilan consolidé, du différentiel entre le prix d'exercice des options accordées et la valeur historique des intérêts minoritaires qui doivent être reclassés en dettes financières. Le Groupe a choisi de présenter le différentiel en augmentation des écarts d'acquisition. Toute variation ultérieure de la valeur estimée du prix d'exercice de l'option de même que les variations ultérieures de la valeur comptable des intérêts minoritaires est enregistrée en ajustement de l'écart d'acquisition. L'effet de la désactualisation de la dette financière est constaté en résultat.

5.2.9.16 ENGAGEMENTS ENVERS LE PERSONNEL ET PAIEMENTS FONDES SUR DES ACTIONS

Selon les lois et usages de chaque pays, les sociétés du Groupe ont des obligations en termes de retraite, préretraite, indemnités de départ, régimes de prévoyance et autres avantages à long terme (médailles du travail, jubilés, etc.). Ces obligations s'appliquent généralement à l'ensemble des salariés et/ou ex-salariés des sociétés concernées.

Pour les régimes à cotisations définies et autres avantages à court terme, le coût de l'exercice est passé en charges sur la base des appels de cotisations ou sur la base des crédits de droits à prestation.

Pour les régimes à prestations définies, les engagements sont déterminés en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Cette méthode prend en compte, sur la base d'hypothèses actuarielles, les probabilités de mortalité, de rotation du personnel et de projections de salaires, ainsi que les hypothèses spécifiques à chaque régime et les dispositions réglementaires.

Les taux d'actualisation sont déterminés en référence au rendement, à la date d'évaluation, des obligations émises par les entreprises de premier rang (ou par l'État s'il n'existe pas de marché représentatif pour les emprunts privés) de maturité équivalente et de même monnaie que celles des engagements.

Le Groupe a opté pour la comptabilisation des écarts actuariels selon la méthode du « corridor ». Ainsi, les gains et les pertes actuariels résultant des changements d'hypothèses actuarielles ou d'écarts d'expérience ne sont reconnus, sur l'exercice suivant la clôture, que lorsqu'ils excèdent 10 % du montant le plus élevé entre la valeur de l'engagement et la valeur du fonds d'actifs de couverture. La fraction excédant 10 % est alors étalée sur la durée moyenne résiduelle d'activité des bénéficiaires du plan.

Le coût des services passés relatifs à un amendement ou à une modification du régime non encore acquis est étalé sur la durée d'acquisition des droits. Ce coût est constaté immédiatement en résultat de l'exercice lorsque l'amendement ou la modification porte sur des droits acquis. Pour chaque plan, lorsque le montant à comptabiliser (montant de l'engagement net de la valeur des actifs de couverture et des éléments différés) est un passif, il figure en « Provisions ». Lorsqu'il s'agit d'un actif, il est inclus en « Autres actifs financiers ».

Certaines filiales offrent d'autres avantages à long terme, essentiellement des médailles du travail. Le coût de ces avantages est déterminé par calcul actuariel et comptabilisé en résultat sur la durée du service. Les écarts actuariels sont comptabilisés immédiatement et aucun corridor n'est appliqué. L'ensemble du coût des services passés est comptabilisé immédiatement.

Le Groupe a mis en place un plan de rémunération qui se dénoue en instruments de capitaux propres (options sur actions). La juste valeur des services rendus par les salariés en échange de l'octroi d'options est comptabilisée en charges. Le montant total comptabilisé en charges sur la période d'acquisition des droits est déterminé par référence à la juste valeur des options octroyées en date d'attribution. À chaque date de clôture, l'entité réexamine le nombre d'options susceptibles de devenir exerçables. Le cas échéant, elle comptabilise au compte de résultat l'impact de la révision de ses estimations avec un ajustement correspondant dans les capitaux propres. Les sommes perçues lorsque les options sont levées, sont créditées aux postes « capital social » (valeur nominale) et « prime d'émission », nettes des coûts de transaction directement attribuables.

5.2.9.17 AUTRES PROVISIONS

Les provisions pour remise en état de site, pour coûts de restructuration, pour actions en justice et pour risques divers sont comptabilisées lorsque le Groupe est tenu par une obligation légale ou implicite découlant d'événements passés s'il est plus probable qu'improbable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et si le montant de la provision peut être estimé de manière fiable. Les provisions pour restructuration englobent les pénalités de résiliation de contrats de location et les indemnités de fin de contrat de travail et ne sont comptabilisées que lorsque des plans détaillés ont été établis et qu'un commencement de mise en œuvre ou une annonce ont créé une attente. Les pertes opérationnelles futures ne sont pas provisionnées.

Lorsqu'il existe un certain nombre d'obligations similaires, la probabilité qu'une sortie de ressources soit nécessaire au règlement de ces obligations est déterminée en considérant la catégorie d'obligations comme un tout. Bien que la probabilité de sortie pour chacun des éléments soit faible, il peut être probable qu'une certaine sortie de ressource sera nécessaire pour régler cette catégorie d'obligations dans son ensemble. Si tel est le cas, une provision est comptabilisée.

Le montant comptabilisé en provision est la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation, actualisée à la date de clôture. Le taux d'actualisation avant impôt utilisé pour déterminer la valeur actuelle reflète les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et les risques inhérents à l'obligation. L'augmentation de la provision résultant de la désactualisation est comptabilisée en charges d'intérêt.

5.2.10 Gestion du risque financier

5.2.10.1 RISQUE FINANCIER

De par ses activités, le Groupe est exposé à différentes natures de risques financiers : risques de marché, risque de crédit et risque de liquidité. La gestion des risques vise à minimiser leurs effets potentiellement défavorables sur la performance financière du Groupe. Des instruments financiers dérivés sont utilisés pour couvrir certaines expositions au risque.

La gestion du risque est assurée conformément aux politiques approuvées par le Conseil d'Administration. Les risques financiers sont identifiés, évalués et couverts en collaboration étroite avec les unités opérationnelles du Groupe. Pour chaque catégorie de transactions, des procédures spécifiques précisent les instruments utilisables, les montants maximums autorisés, les contreparties possibles et les contrôles à effectuer.

5.2.10.2 RISQUE DE MARCHE

Le risque de marché correspond au risque que des variations de prix de marché, tels que le cours de change, les taux d'intérêt et les prix des instruments de capitaux propres, affectent le résultat du Groupe ou la valeur des instruments financiers détenus. La gestion du risque de marché a pour objectif de gérer et contrôler les expositions au risque de marché dans les limites acceptables, tout en optimisant le couple rentabilité, risque. En ce qui concerne les cours de matières premières (principalement le lait, le beurre et la poudre), le Groupe ne peut gérer ces risques qu'en présence de marchés organisés ce qui n'est le cas qu'aux États-Unis.

5.2.10.3 RISQUE DE CHANGE

Le Groupe exerce ses activités à l'international mais se trouve peu exposé au risque de change en raison de l'implantation locale de ses unités de production. Le risque de change porte sur des transactions commerciales futures, des actifs et des passifs en devises enregistrés au bilan et des investissements nets dans des entités étrangères.

Pour gérer le risque de change lié aux transactions commerciales futures et aux actifs et aux passifs en devises enregistrés au bilan, les entités du Groupe recourent à des contrats de change à terme fermes ou optionnels.

Dans le cadre de sa gestion des risques, le Groupe a pour politique de couvrir environ 80 % du montant des transactions futures anticipées dans chaque devise importante sur les 12 mois à venir.

Le Groupe détient certains investissements dans des activités à l'étranger dont les actifs nets sont exposés au risque de conversion de devises.

5.2.10.4 RISQUE DE TAUX D'INTERET

Le risque de taux d'intérêt auquel le Groupe est exposé provient des emprunts. Les emprunts initialement émis à taux variable exposent le Groupe au risque de variation des flux de trésorerie. Les emprunts initialement émis à taux fixe exposent le Groupe au risque de variation de prix sur taux d'intérêt. Le Groupe adapte ses décisions de couverture de taux en fonction de l'évolution des taux d'intérêt et de ses encours de financement.

5.2.10.5 RISQUE DE CREDIT

Le risque de crédit représente le risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un client ou une contrepartie à un instrument financier viendrait à manquer à ses obligations contractuelles. Ce risque provient essentiellement des créances clients et des titres de placement.

Le Groupe ne présente pas de concentration importante de risque de crédit. Il a mis en place des politiques lui permettant de s'assurer que les clients achetant ses produits ont un historique de risque de crédit approprié. Une politique de contreparties bancaires est définie. Elle vise à répartir de manière ciblée les en-cours placés et les instruments dérivés auprès de banques et d'institutions financières de premier ordre. Elle vise à éviter d'être exposé à des concentrations significatives des risques financiers.

5.2.10.6 RISQUE DE LIQUIDITE

Le risque de liquidité résulte du fait que certaines contreparties pourraient ne pas remplir leurs obligations en termes de financements ou de placements. En terme de financement, la liquidité est assurée par une politique de lignes à long et moyen termes confirmées et partiellement utilisées. En terme de placements, la liquidité est assurée en minimisant l'exposition aux placements non monétaires.

5.2.10.7 ESTIMATION DE LA JUSTE VALEUR

La juste valeur est déterminée :

- soit en fonction de prix cotés sur un marché actif ;
- soit au moyen de techniques d'évaluation internes telles que les modèles d'évaluation des options et la méthode de la valeur actuelle des flux futurs de trésorerie, ces modèles intégrant des données observables sur le marché ;
- soit à partir de techniques de valorisation internes intégrant des paramètres estimés par le Groupe en l'absence de données observables.

La valeur nominale, diminuée des provisions pour dépréciation, des clients et autres débiteurs et des fournisseurs et autres créanciers est présumée correspondre à la juste valeur de ces éléments.

5.2.10.8 ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES DETERMINANTS

Les estimations et les jugements, qui sont continuellement mis à jour, sont fondés sur les informations historiques et sur d'autres facteurs, notamment les anticipations d'événements futurs jugés raisonnables au vu des circonstances.

Le Groupe soumet les écarts d'acquisition à un test annuel de dépréciation, conformément à la méthode comptable exposée plus haut. Les montants recouvrables des unités génératrices de trésorerie ont été déterminés à partir de calculs de la valeur d'utilité. Ces calculs nécessitent de recourir à des estimations.

5.2.10.9 GESTION DU CAPITAL

La politique du Groupe consiste à maintenir un niveau de fonds propres suffisant, afin de préserver la confiance des investisseurs, des créanciers et du marché et de soutenir le développement futur de l'activité.

Les membres du personnel détiennent 1,31 % des actions ordinaires à travers un plan d'épargne entreprise.

Occasionnellement, le Groupe achète ses propres actions sur le marché. Le rythme de ces rachats dépend des besoins de gestion du capital et des cours. Ces actions sont principalement utilisées dans le cadre des programmes d'attribution d'options sur actions du Groupe. Les décisions d'achat et de vente sont prises au cas par cas.

Le Groupe n'a pas modifié sa politique en matière de gestion du capital au cours de l'exercice 2009.

Ni la Société, ni ses filiales ne sont soumises, en vertu de règles extérieures, à des exigences spécifiques externes en matière de capital.

NOTE 1. ÉVOLUTION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION ET ACTIVITES ABANDONNEES OU EN COURS DE CESSION

1.1 Évolution du périmètre

Il n'y a pas d'évolution de périmètre significative au cours de l'exercice 2009. Il faut noter quelques compléments de participation réalisés dans les sociétés suivantes : la Compagnie Laitière Européenne, Vesprémtej Rt., Mleko Produkt, Liptovska Mliekaren AS, Pribina, Pareco, Emmi Fondue.

Au cours de l'exercice 2008, les évolutions de périmètre avaient été les suivantes :

- la création en début d'année 2008 d'une joint-venture à 50/50 avec le groupe laitier Sodiaal. Cette société commune dénommée La Compagnie des Fromages et Richesmonts est consolidée par intégration proportionnelle ;
- l'acquisition de 100 % de la société serbe Kikindska en février 2008 ;
- la création en Tunisie de la Compagnie Fromagère SA, détenue à 42,5 % depuis février 2008, qui est mise en équivalence ;
- l'acquisition en France de 51 % de Fromapac SA en mars 2008 ;
- l'acquisition en août 2008 de 25 % de la société chinoise Jilin Dairy Group qui est mise en équivalence ;
- la prise de participation de 50 % en décembre 2008 dans Esbon en Turquie, qui détient 75 % de la société G.C. Gida. L'ensemble est mis en équivalence ;
- l'acquisition de compléments de participation réalisée dans les sociétés suivantes : la Compagnie Laitière Européenne, Vesprémtej Rt., Mleko Produkt, Liptovska Mliekaren AS.

1.2 Activités abandonnées ou destinées à la vente

Sur les comptes de résultat consolidés présentés, ces activités classées en activités abandonnées ou destinées à la vente contribuent pour les montants suivants :

En milliers d'euros	Comptes de résultat	
	Année 2009	Année 2008
Chiffre d'affaires	33	28 427
Résultat opérationnel courant	- 529	- 2 323
Résultat opérationnel	- 204	690
Résultat avant impôts	- 213	225
Impôts sur les résultats	- 128	- 2 057
Résultat net des activités non poursuivies	- 341	- 1 832

Il n'y a aucun produit ou charge comptabilisé directement par capitaux propres relatif aux activités destinées à la vente.

Sur le bilan consolidé au 31 décembre 2009, les actifs et passifs classés en activité abandonnée ou en cours de cession sont exclusivement représentés par l'activité lait UHT de La Compagnie Laitière de Derval, dont le Groupe a décidé de se séparer :

<i>En milliers d'euros</i>	Année 2009	Année 2008
Actifs non courants	2 498	
Actifs courants	1 480	332
TOTAL ACTIF DES ACTIFS EN COURS DE CESSION	3 978	332
Passifs non courants	45	
Passifs courants	1 543	434
TOTAL PASSIF	1 588	434

NOTE 2. INFORMATION SECTORIELLE

L'information sectorielle est établie sur la base du reporting interne utilisé par le Directeur Général, principal décideur opérationnel. Les informations du reporting interne sont préparées en conformité avec le référentiel comptable appliqué par le Groupe.

Les secteurs opérationnels sont au nombre de deux :

Les Produits Fromagers : Ce secteur regroupe la production de fromages de marque et spécialités fromagères sur la plupart des marchés.

Les Autres Produits Laitiers : Ce secteur regroupe les crèmes fraîches et beurres de grande consommation, les produits pour la restauration commerciale tels que les crèmes fraîches et UHT, préparations pour desserts, fromages à pizza et produits tartinables, beurres pâtisseries et les préparations à base de lait pour l'hôtellerie de luxe internationale.

Cette activité regroupe également les beurres techniques et les protéines laitières à haute spécificité pour les industries alimentaires, les industries de la nutrition et de la santé.

Le compte de résultat résumé par secteur d'activité se présente et se rapproche du compte de résultat du Groupe comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	Produits Fromagers		Autres Produits Laitiers		Autres		Total	
	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008
CA par secteur	2 292 997	2 432 994	1 070 346	1 212 713	54 052	51 514	3 417 395	3 697 221
CA inter-secteur	- 73 011	- 76 802	- 20 780	- 22 630	- 44 266	- 42 723	- 138 057	- 142 155
CA externe	2 219 986	2 356 192	1 049 566	1 190 083	9 786	8 791	3 279 338	3 555 066
Dotations aux amortissements et provisions	- 77 638	- 77 493	- 19 300	- 19 271	- 5 689	- 5 638	- 102 627	- 102 402
Résultat opérationnel courant	123 231	78 631	2 010	16 948	- 9 468	- 9 041	115 773	86 538
Coûts de restructuration	- 4 294	- 9 130	- 9 506	- 836	- 192		- 13 992	- 9 966
Dépréciation de valeur d'actif	- 4 375	- 3 550	- 2 090				- 6 465	- 3 550
Résultat sectoriel	114 562	65 951	- 9 586	16 112	- 9 660	- 9 041	95 316	73 022

Les éléments du bilan répartis par secteur d'activité se présentent et se rapprochent du bilan du Groupe comme suit :

Total des actifs dont :	1 698 133	1 720 068	675 936	721 926	327 156	409 299	2 701 225	2 851 293
Participations dans les entreprises associées	51 673	48 792	65 668	62 902	16	5 524	117 357	117 218

Les éléments de flux par secteur d'activité se présentent et se rapprochent des flux du Groupe comme suit :

Investissements incorporels et corporels	84 849	77 763	17 698	19 354	9 787	8 785	112 334	105 902
--	--------	--------	--------	--------	-------	-------	----------------	----------------

Passage du résultat par secteur d'activité au résultat de la période :

	2009	2008
Résultat sectoriel	95 316	73 022
Autres charges opérationnelles	- 31 747	- 22 944
Autres produits opérationnels	34 320	24 235
Résultat opérationnel	97 889	74 313
Charges financières	- 33 047	- 58 743
Produits financiers	12 558	24 132
Quote-part de résultat des entreprises associées	- 3 505	11 434
Résultat avant impôts	73 895	51 136
Impôts sur les résultats	- 27 884	- 11 349
Résultat net des activités abandonnées ou en cours de cession	- 341	- 1 832
Résultat de la période	45 670	37 955

Chiffre d'affaires et investissements incorporels et corporels par zone géographique :

<i>En milliers d'euros</i>	France	Reste de l'Europe	Reste du Monde
Chiffre d'affaires			
Année 2009	1 175 203	1 432 356	671 779
Année 2008	1 249 372	1 615 162	690 532
Investissements incorporels et corporels			
Année 2009	73 809	21 946	16 579
Année 2008	63 816	29 612	12 474
Total des actifs			
Année 2009	2 144 974	472 653	83 598
Année 2008	2 291 237	485 335	74 721

NOTE 3. CONSOMMATIONS EXTERNES

<i>En milliers d'euros</i>	Année 2009	Année 2008
Marchandises et matières consommées	- 2 088 601	- 2 529 280
Production stockée	- 37 398	10 196
Production immobilisée	1 536	2 181
Autres matières consommées non stockées	- 181 805	- 198 677
Ventes d'excédents, échanges de lait et ventes de co-produits	268 347	367 853
	- 2 037 921	- 2 347 727

NOTE 4. FRAIS DE PERSONNEL

<i>En milliers d'euros</i>	Année 2009	Année 2008
Rémunération du personnel	- 415 553	- 414 178
Charges sociales	- 168 583	- 170 259
Participation des salariés	- 8 578	- 8 120
Personnel extérieur à l'entreprise	- 48 081	- 49 937
Subventions	516	351
	- 640 279	- 642 143

L'effectif moyen, comprenant également le personnel intérimaire, est de 17 076 personnes en 2009 (contre 17 694 en 2008). Cet effectif se répartit à raison de 7 796 personnes en France, 6 215 personnes en Europe (hors France) et 3 065 personnes dans les autres pays. Il n'y a pas d'effet de variation de périmètre en 2009.

Les effectifs employés en France se répartissent par catégorie professionnelle à raison de 16 % de cadres, 29 % d'ETAM et 55 % d'ouvriers.

NOTE 5. AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

<i>En milliers d'euros</i>	Année 2009	Année 2008
Services extérieurs	- 351 249	- 339 492
Impôts et taxes	- 36 361	- 38 980
Autres produits d'exploitation ⁽¹⁾	4 872	2 216
	- 382 738	- 376 256

(1) Les autres produits d'exploitation comprennent les crédits d'impôt recherche pour 3,6 millions d'euros.

NOTE 6. AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS

Les « Autres produits et charges opérationnels » comprennent en 2009 des dépréciations de valeurs de certains actifs pour un montant de 6,4 millions d'euros, des charges nettes de restructurations industrielles pour 14 millions d'euros, des litiges et indemnités nets représentant une charge de 11,1 millions d'euros dont 7 millions d'euros de litige avec les fournisseurs, des plus-values sur cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles pour 6,4 millions d'euros et divers autres éléments représentant un produit net de 7,2 millions d'euros.

En 2008, ils sont composés de dépréciations de valeurs de certains actifs pour un montant de 3,5 millions d'euros, des charges nettes de restructurations industrielles pour 9,9 millions d'euros, des litiges et indemnités nets représentant un produit net de 0,5 million d'euros, des plus-values sur cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles pour 0,6 million d'euros et divers autres éléments représentant un produit net de 0,1 million d'euros.

Les pertes de valeurs enregistrées en 2009 et 2008 sont le résultat des tests de dépréciation réalisés soit, sur toutes les unités génératrices de trésorerie qui ont des actifs incorporels à durée d'utilité indéfinie, soit sur les unités génératrices de trésorerie pour lesquelles des indices de pertes de valeur ont été relevés. Ces tests de dépréciation ont été réalisés en comparant la valeur recouvrable de ces actifs ou de ces unités génératrices de trésorerie à leur valeur nette comptable. La valeur recouvrable a été déterminée sur la base des calculs de valeurs d'utilité. Ces calculs sont effectués à partir des projections de flux futurs de trésorerie basés sur les prévisions financières à 3 ans. Au-delà de la période de trois ans, les flux futurs de trésorerie sont extrapolés sur la base de la dernière année sans croissance. Le contexte de crise financière actuelle n'a pas affecté significativement la valorisation des unités génératrices de trésorerie.

Les taux d'actualisation utilisés dépendent du coût moyen pondéré des capitaux utilisés par le Groupe, majorés de coefficient de risques suivant les pays où l'activité est exercée. Les taux utilisés sont les suivants :

- 6,5 % pour l'Europe de l'Ouest, l'Europe du Sud et les États-Unis ;
- 8 % pour les pays de l'Europe centrale et orientale membres de l'Union européenne ainsi que la Russie, la Chine, le Japon et le Chili ;
- 10 % pour le Brésil, l'Inde et l'Égypte ;
- 14 % pour la Serbie, l'Ukraine et l'Uruguay.

Les taux d'actualisation retenus pour chaque pays ont évolué par rapport à 2008 en fonction des risques assortis à ces pays.

En 2009, les perspectives du plan à long terme constatant de nouvelles évolutions des marchés et de la concurrence, ont conduit à déprécier pour 6 millions d'euros les actifs de certaines UGT, essentiellement en Europe Centrale.

En 2008, les projections à trois ans des flux de trésorerie, reflétant les évolutions des marchés et de la concurrence, ont conduit à déprécier de 3,5 millions d'euros les actifs de certaines UGT, situées en Europe de l'Ouest et au Moyen Orient.

NOTE 7. RESULTAT FINANCIER

<i>En milliers d'euros</i>	Année 2009	Année 2008
Charges financières d'intérêts ⁽¹⁾	- 20 692	- 46 452
Commissions bancaires	- 2 165	- 3 503
Autres charges financières nettes	- 10 190	- 8 788
CHARGES FINANCIERES	- 33 047	- 58 743
Produits financiers ⁽²⁾	13 001	29 313
Protection de taux d'intérêts net ⁽³⁾	- 4 184	- 6 299
Change net	3 741	1 118
PRODUITS FINANCIERS	12 558	24 132
Charges financières nettes	- 20 489	- 34 611
<i>Dont charges d'intérêts nets ⁽¹⁾⁺⁽²⁾⁺⁽³⁾</i>	<i>- 11 875</i>	<i>- 23 438</i>

L'amélioration du résultat financier est essentiellement liée à la baisse des taux d'intérêts court terme.

NOTE 8. QUOTE-PART DANS LES RESULTATS DES ENTREPRISES ASSOCIEES

<i>En milliers d'euros</i>	Année 2009	Année 2008
Quote-part dans les résultats avant impôts	- 3 505	11 434
Moins quote-part dans les impôts	- 549	- 2 434
	- 4 054	9 000

La quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence se répartit entre le secteur Produits fromagers pour - 3 millions d'euros, le secteur Autres Produits Laitiers pour 4,5 millions d'euros et -5,5 millions pour les activités non allouées.

NOTE 9. IMPOTS SUR LES RESULTATS

La charge d'impôt sur les résultats se décompose comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	Année 2009	Année 2008
Impôts des entreprises associées	- 549	- 2 434
Impôts courants	- 21 854	- 13 131
Impôts différés	- 5 481	4 216
	- 27 884	- 11 349

Le montant de l'impôt sur les résultats est différent du montant théorique qui ressortirait du taux d'imposition moyen pondéré applicable aux bénéfices des sociétés consolidés en raison des éléments suivants :

<i>En milliers d'euros</i>	Année 2009	Année 2008
Résultat avant impôts	73 895	51 136
Impôts théoriques aux taux nationaux applicables aux bénéfices dans les pays concernés	23 080	16 538
Effets d'impôts :		
• des bénéfices non assujettis à l'impôt et des charges non déductibles	- 7 133	- 8 572
• des impôts différés liés à la qualification de la CVAE en impôt sur le résultat	3 256	
• de l'utilisation de pertes fiscales non comptabilisées antérieurement et crédits d'impôt	- 5 364	- 7 143
• de l'effet de dépréciation d'actifs nets d'impôts différés ⁽¹⁾	12 205	11 897
• de l'impôt différé sur déficit d'activités cédées ou en cours de cession intégrées fiscalement	- 374	- 2 991
• des changements de taux sur les impôts différés	70	603
• autres ⁽²⁾	2 144	1 017
Charge d'impôt sur le résultat comptabilisée	27 884	11 349
Taux moyen pondéré	37,73 %	22,19 %
<i>(1) Les pertes fiscales sont activées en fonction de la probabilité de récupération de ces déficits. En 2009, les perspectives de résultat et de charges d'impôt des 3 années à venir de certaines sociétés ont conduit à enregistrer une dépréciation de 12,2 millions d'euros en 2009 contre 11,9 millions d'euros en 2008.</i>		
<i>(2) Dont déficits fiscaux non activés des entreprises associées.</i>		

Le montant des impôts différés actifs non activés s'élève à 45,7 millions d'euros contre 32,2 millions d'euros en 2008.

NOTE 10. RESULTAT ET DIVIDENDE PAR ACTION

Le résultat de base par action est calculé en divisant le bénéfice net revenant aux actionnaires de BONGRAIN SA par le nombre d'actions ordinaires en circulation au cours de chaque exercice, hors actions propres rachetées par la Société (note 22).

<i>En milliers d'euros</i>	Année 2009	Année 2008
Résultat revenant aux actionnaires de BONGRAIN SA	44 495	37 974
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	14 105 630	14 625 143
Résultat de base par action	3,15	2,60

Le résultat dilué par action est calculé en augmentant le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation du nombre d'actions qui résulterait de la levée des options d'achat d'actions octroyées.

<i>En milliers d'euros</i>	Année 2009	Année 2008
Résultat revenant aux actionnaires de BONGRAIN SA	44 495	37 974
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	14 105 630	14 625 143
Effet dilutif des options d'achats	295 644	173 001
Nombre moyen pondéré d'actions ajustées	14 401 274	14 798 144
Résultat dilué par action	3,09	2,57

Les dividendes versés en 2009 et 2008 ont été respectivement de 0 et 1,70 euro par action. Le Conseil d'Administration proposera à L'Assemblée Générale du 28 avril prochain de distribuer un dividende de 1,20 euro par action au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2009.

NOTE 11. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

<i>En milliers d'euros</i>	Écarts d'acquisition	Droits de propriété intellectuelle et Marques	Autres droits d'exploitation	Total
Au 31/12/2007				
Coût	182 475	155 686	20 885	359 046
Amortissements et dépréciations cumulés	N/A	- 42 286	- 11 564	- 53 850
VALEUR NETTE COMPTABLE	182 475	113 400	9 321	305 196
Exercice 2008				
Valeur nette comptable à l'ouverture	182 475	113 400	9 321	305 196
Différences de conversion	1 903	- 102	- 41	1 760
Acquisitions		914	3 987	4 901
Cessions		- 54	- 616	- 670
Reclassement		2 447	- 2 447	
Changement de périmètre	23 109	6 786	36	29 931
Dotation aux amortissements		- 2 714	- 1 376	- 4 090
VALEUR NETTE COMPTABLE	207 487	120 677	8 864	337 028
Au 31/12/2008				
Coût	207 487	161 397	20 276	389 160
Amortissements et dépréciations cumulés	N/A	- 40 720	- 11 412	- 52 134
VALEUR NETTE COMPTABLE	207 487	120 677	8 864	337 028
Exercice 2009				
Valeur nette comptable à l'ouverture	207 487	120 677	8 864	337 028
Différences de conversion	- 556	67	- 77	- 566
Acquisitions		4 047	3 188	7 235
Cessions		- 153	- 36	- 189
Dépréciation (note 6)	- 1 441	- 1 303	- 2	- 2 746
Changement de périmètre	527			527
Dotation aux amortissements		- 2 966	- 1 696	- 4 662
VALEUR NETTE COMPTABLE	206 017	120 369	10 241	336 627
Au 31/12/2009				
Coût	207 458	163 842	22 913	394 213
Amortissements et dépréciations cumulés	- 1 441	- 43 473	- 12 672	- 57 586
VALEUR NETTE COMPTABLE	206 017	120 369	10 241	336 627

Le total de la valeur nette comptable des immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie est de 313,3 millions d'euros au 31 décembre 2009 contre 316 millions d'euros au 31 décembre 2008.

NOTE 12. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

<i>En milliers d'euros</i>	Terrains	Constructions et aménagements	Installations techniques matériel et outillages	Autres	Total
Au 31/12/2007					
Coût	34 716	514 886	1 062 683	164 367	1 776 652
Amortissements et dépréciations cumulés	- 477	- 291 401	- 702 188	- 89 334	- 1 083 400
VALEUR NETTE COMPTABLE	34 239	223 485	360 495	75 033	693 252
Exercice 2008					
Valeur nette comptable à l'ouverture	34 239	223 485	360 495	75 033	693 252
Différences de conversion	- 77	36	- 573	- 1 067	- 1 681
Acquisitions		13 925	71 174	13 343	98 442
Cessions	- 295	- 2 690	- 1 906	- 1 087	- 5 978
Reclassements	- 704	278	- 1 633	2 059	
Dépréciation (note 6)	- 277	- 1 255	- 2 018		- 3 550
Reprise de dépréciation	28	839	983	112	1 962
Changement de périmètre	1 018	3 154	- 624	372	3 920
Dotation aux amortissements		- 19 866	- 62 113	- 10 219	- 92 198
VALEUR NETTE COMPTABLE	33 932	217 906	363 785	78 546	694 169
Au 31/12/2008					
Coût	34 647	518 312	1 111 344	182 780	1 847 083
Amortissements et dépréciations cumulés	- 715	- 300 406	- 747 559	- 104 234	- 1 152 914
VALEUR NETTE COMPTABLE	33 932	217 906	363 785	78 546	694 169
Exercice 2009					
Valeur nette comptable à l'ouverture	33 932	217 906	363 785	78 546	694 169
Différences de conversion	- 9	319	1 475	- 5	1 780
Acquisitions	524	22 933	68 921	6 166	98 544
Cessions	- 182	- 1 300	- 4 517	- 812	- 6 811
Dépréciation (note 6)		- 484	- 4 757	- 22	- 5 263
Reprise de dépréciation	1	664	3 252	3	3 920
Changement de périmètre					
Dotation aux amortissements		- 21 038	- 64 079	- 9 870	- 94 987
Impact activités en cours de cession	- 223	- 1 089	- 743		- 2 055
VALEUR NETTE COMPTABLE	34 043	217 911	363 337	74 006	689 297
Au 31/12/2009					
Coût	34 850	534 335	1 149 868	182 434	1 901 488
Amortissements et dépréciations cumulés	- 807	- 316 424	- 786 531	- 108 428	- 1 212 190
VALEUR NETTE COMPTABLE ⁽¹⁾	34 043	217 911	363 337	74 006	689 297
Location financement brut	126	42 546	13 600	7 052	63 325
Location financement amortissements		- 24 014	- 9 339	- 4 117	- 37 470
(1) Dont location financement net	126	18 532	4 262	2 935	25 855

Il a été comptabilisé 38,1 millions d'euros en 2009 et 37,1 millions d'euros en 2008 au compte de résultat au titre de la location de matériels et de biens immobiliers. Des emprunts bancaires sont garantis par des terrains et des constructions pour une valeur de 0,8 million d'euros au 31 décembre 2009 comme au 31 décembre 2008. En 2009, des subventions d'investissement pour un montant de 14,2 millions d'euros ont été comptabilisées en déduction des immobilisations concernées.

Le montant des immobilisations en cours représente 33,9 millions d'euros.

NOTE 13. AUTRES ACTIFS FINANCIERS

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2009	31 décembre 2008
Titres disponibles à la vente	12 593	11 909
Titres détenus jusqu'à l'échéance	15 469	15 527
Prêts et créances	15 675	11 422
Dépréciation	- 7 962	- 1 730
	35 775	37 128

La dépréciation concerne essentiellement une participation minoritaire classée en titres détenus jusqu'à échéance pour 1,1 million d'euros et les prêts aux sociétés Radero et Milkaut pour 6,3 millions d'euros.

Dans le cadre de la prise de participation dans Financière Louis, le Groupe a souscrit en 2007 des obligations convertibles pour une valeur au bilan représentant 8,4 millions au 31 décembre 2009. À date, le Groupe n'a pas l'intention de convertir ces obligations en actions. Par conséquent, elles sont classées en instrument de dettes.

NOTE 14. PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES ASSOCIEES

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2009	31 décembre 2008
Au 1 ^{er} janvier	117 218	93 737
Variation de périmètre ⁽¹⁾	7 533	14 632
Résultat de la période	- 4 054	9 000
Dividendes distribués	- 3 775	- 683
Autres	- 1 289	
Variation écart de conversion	1 724	532
SOLDE FIN DE PERIODE	117 357	117 218

(1) En 2009, le Groupe a pris une nouvelle participation minoritaire dans une société hors d'Europe et augmenté sa participation de 14 % dans la société Emmi Fondue pour atteindre 34 %. Une dépréciation de la valeur de l'actif a été constatée en 2009 sur la société argentine Milkaut.

Les principales sociétés mises en équivalence sont Capsa et Milkaut dont le Groupe détient respectivement 27 % et 40 %.

<i>En milliers d'euros</i>	2009		2008	
Base 100 %	Capsa	Milkaut	Capsa	Milkaut
Actifs	409 621	60 798	391 654	68 481
Fonds propres ⁽¹⁾	241 200	4 859	231 244	8 923
Passifs	168 421	55 939	160 410	59 558
Chiffre d'affaires	715 369	109 980	840 399	116 354
Résultat net	16 259	- 3 016	17 874	- 3 236

(1) La date de clôture des comptes de Milkaut est le 31 mars, cependant les comptes sont retraités pour enregistrer la quote-part de résultat sur la base de l'année civile.

Le Groupe exerce une influence notable sur les sociétés Rupp et Financière Louis dont il détient moins de 20 % des droits de vote ou de droits de vote potentiels. Compte tenu qu'un administrateur du Groupe est représenté au Conseil d'Administration de ces sociétés, il ressort que, conformément à IAS 28.7, le Groupe exerce une influence notable. Ces sociétés sont donc mises en équivalence.

NOTE 15. IMPOTS DIFFERES

Les impôts différés constatés au bilan reflètent l'ensemble des différences temporelles existant entre les valeurs fiscales et les valeurs comptables des actifs et des passifs.

Les impôts différés actifs ont principalement pour origine des dettes fiscales et sociales et les engagements de retraite et de prévoyance envers le personnel pour lesquels la déductibilité fiscale est reportée à la date de paiement effective. Ils comprennent également l'effet des pertes fiscales reportables au titre d'exercices antérieurs. Les impôts différés actifs non reconnus s'établissent à 45,7 millions d'euros au 31 décembre 2009 et à 32,2 millions d'euros au 31 décembre 2008.

Les impôts différés passifs correspondent principalement aux différences de rythme d'amortissement constatées, pour les immobilisations corporelles et incorporelles, entre les durées d'utilité utilisées en comptabilité et les incitations fiscales en la matière propres à chaque pays. Les échéances des pertes fiscales à reporter se situent principalement après 5 ans.

Le montant de la charge d'impôt différé de l'exercice est de 5,5 millions d'euros essentiellement lié aux dépréciations d'impôts différés actifs.

Le montant des impôts différés comptabilisés dans les autres éléments du résultat global sur 2009 s'élève à - 1,1 million d'euros et concerne l'impôt différé sur la variation de juste valeur des instruments financiers et des titres disponibles à la vente.

La loi de finances pour 2010, votée le 30 décembre 2009, a supprimé l'assujettissement des entités fiscales françaises à la taxe professionnelle à compter de 2010 et l'a remplacée par deux nouvelles contributions :

- la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) assise sur les valeurs locatives foncières de l'actuelle taxe professionnelle ;
- la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des entreprises (CVAE), assise sur la valeur ajoutée résultant des comptes sociaux.

À la suite du changement fiscal mentionné ci-dessus, le Groupe a réexaminé le traitement comptable de l'impôt en France au regard des normes IFRS, en tenant compte des derniers éléments d'analyse disponibles sur le traitement comptable des impôts et taxes, et notamment ceux fournis par l'IFRIC.

Le Groupe a considéré que le changement fiscal mentionné ci-dessus conduisait en réalité à remplacer la taxe professionnelle par deux nouvelles contributions de natures différentes :

- la CFE, dont le montant est fonction des valeurs locatives foncières et qui peut, le cas échéant, faire l'objet d'un plafonnement à un pourcentage de la valeur ajoutée, présente des similitudes importantes avec la taxe professionnelle et sera donc comptabilisée en 2010 comme cette dernière en charges opérationnelles ;
- la CVAE, qui selon l'analyse du Groupe répond à la définition d'un impôt sur le résultat telle qu'énoncée par IAS 12.2 (« impôts dus sur la base des bénéfices imposables »). Pour conduire son analyse, la Société a notamment pris en considération les décisions de rejet d'ajout du sujet à son agenda formulées par l'IFRIC en mars 2006 et mai 2009 sur la question du champ d'application de la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat ». L'IFRIC a en effet précisé que, pour entrer dans le champ d'IAS 12, un impôt doit être calculé sur la base d'un montant net de produits et de charges et que ce montant net peut être différent du résultat net comptable. Le Groupe a jugé que la CVAE remplissait les caractéristiques mentionnées dans cette conclusion, dans la mesure où la valeur ajoutée constitue le niveau intermédiaire de résultat qui sert systématiquement de base, selon les règles fiscales françaises, à la détermination du montant dû au titre de la CVAE.

Conformément aux dispositions d'IAS 12, la qualification de la CVAE en tant qu'impôt sur le résultat a conduit à comptabiliser dès le 31 décembre 2009 des impôts différés relatifs aux différences temporelles existant à cette date, par contrepartie d'une charge nette au compte de résultat de l'exercice, la loi de finances ayant été votée en 2009. Cette charge d'impôt différé est présentée sur la ligne « impôt sur le résultat » pour un montant de 3,3 millions d'euros. En outre, à compter de l'exercice 2010, le montant total de la charge courante et différée relative à la CVAE sera présenté sur cette même ligne.

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2009	31 décembre 2008
Immobilisations corporelles et incorporelles	13 599	12 909
Provisions	9 408	10 453
Provisions pour avantages du personnel	6 749	4 955
Instruments financiers et autres actifs financiers	6 177	8 129
Actifs d'impôts liés aux déficits reportables	77 554	65 041
Autres actifs d'impôts différés	9 188	7 492
Impôts différés actifs	122 675	108 979
Impôts différés actifs non reconnus	- 45 721	- 32 177
Impôts différés actifs, nets	76 954	76 802
Immobilisations corporelles et incorporelles	94 176	82 456
Instruments financiers et autres actifs financiers	5 067	9 944
Autres passifs d'impôts différés	4 472	6 090
IMPOTS DIFFERES PASSIFS	103 715	98 490

NOTE 16. STOCKS ET EN COURS

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2009	31 décembre 2008
Matières premières, produits en cours de fabrication et matériaux divers	142 712	158 900
Marchandises	15 460	22 177
Produits finis	135 544	171 112
Dépréciation	- 12 268	- 17 766
	281 448	334 423

Les dépréciations concernent essentiellement les stocks de produits intermédiaires et finis.

En 2009 une reprise de dépréciation des stocks a été enregistrée pour 6,2 millions d'euros contre une dépréciation de 5 millions d'euros en 2008.

NOTE 17. CLIENTS ET AUTRES CREANCES

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2009	31 décembre 2008
Clients	550 793	604 821
Créances fiscales (hors IS) et sociales	56 691	79 418
Débiteurs divers	33 465	27 080
Charges constatées d'avance et divers	13 704	13 078
Dépréciation	- 10 210	- 10 816
	644 443	713 581

Le Groupe a peu de risques de crédit sur les comptes clients. D'une part, nos produits sont essentiellement vendus à la grande distribution. D'autre part, il existe des couvertures de ce risque par des contrats d'assurances spécifiques. Seuls les risques non couverts peuvent faire l'objet d'une dépréciation. Les clients non garantis et échus depuis plus de six mois représentent 4,7 millions d'euros au 31 décembre 2009, contre 3,8 millions d'euros au 31 décembre 2008.

En 2009, une reprise nette de dépréciation clients de 0,9 million d'euros a été enregistrée, contre une dépréciation nette de 0,6 million d'euros en 2008.

Les charges constatées d'avance correspondent principalement à la quote-part des primes d'assurances et aux loyers payés d'avance relatifs à l'exercice suivant.

NOTE 18. INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES ACTIFS

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2009		31 décembre 2008	
	Juste valeur	Notionnel	Échéance	Juste valeur
Couvertures de flux futurs de trésorerie :				
Matières premières	1 733			1 174
Swaps de taux d'intérêt	213	80 000	2 012	415
Options de taux				
Instruments de transactions :				
Dérivés sur taux d'intérêts	3 159	280 000	2010 à 2011	2 501
Dérivés sur devises	3 376	48 532	2010 à 2011	11 276
Dérivés sur matières premières	64			482
	8 545			15 848
Dont classés en actifs courants	5 865			12 932
Dont classés en actifs non courants	2 680			2 916

NOTE 19. AUTRES ACTIFS FINANCIERS COURANTS

Sont classés dans cette catégorie les placements en OPCVM, FCP et titres qui, bien que d'échéances inférieures à un an, ne remplissent pas l'ensemble des critères qui permettent de les classer en équivalents trésorerie. L'analyse de la conformité aux critères est menée sur la base des informations contenues dans le prospectus d'émission de chaque OPCVM ainsi que sur l'historique de l'évolution de leur valeur liquidative.

NOTE 20. TRESORERIE ET EQUIVALENTS TRESORERIE

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2009	31 décembre 2008
Trésorerie	184 707	243 180
Équivalents trésorerie	262 105	254 334
TOTAL	446 812	497 514

Les équivalents de trésorerie comprennent essentiellement des actifs disponibles à la vente (SICAV, FCP, DAT, etc.).

NOTE 21. DETAIL PAR NATURE DES AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL

<i>En milliers d'euros</i>	Période du 1 ^{er} janvier 2009 au 31 décembre 2009			Période du 1 ^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2008		
	Montant avant IS	Effet d'impôt	Montant net d'impôt	Montant avant IS	Effet d'impôt	Montant net d'impôt
Différence de conversion	4 945		4 945	460		460
Variation de juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente	- 1 261	416	- 845	- 71	24	- 47
Variation de juste valeur des flux futurs de trésorerie	4 195	- 1 490	2 705	- 11 161	2 959	- 8 202
Autres mouvements	- 2 300		- 2 300			
AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL	5 579	- 1 074	4 505	- 10 772	2 983	- 7 789

NOTE 22. CAPITAUX PROPRES

<i>En milliers d'euros</i>	Évolution du capital apporté				Total
	Nombre d'actions en circulation	Actions ordinaires	Primes d'émission	Actions propres	
SOLDE AU 1/01/2008	14 948 580	15 432	78 329	- 19 398	74 363
Plan d'options d'achats d'actions					
• Cession d'actions propres	3 000		- 367		- 367
• Rachat d'actions propres	- 274 017			- 12 599	- 12 599
SOLDE AU 31/12/2008	14 677 563	15 432	77 962	- 31 997	61 397
Plan d'options d'achats d'actions					
• Cession d'actions propres			213		213
• Rachat d'actions propres	- 336 685			- 12 846	- 12 846
SOLDE AU 31/12/2009	14 340 878	15 432	78 175	- 44 843	48 764

<i>En milliers d'euros</i>	Évolution des autres réserves			Total
	Réserves de couverture	Réserves de juste valeur des actifs disponibles à la vente	Différence de conversion	
SOLDES AU 1/01/2008	8 142	- 1 281	- 8 611	- 1 750
• Réévaluation – brut		- 72		- 72
• Réévaluation – impôts		25		25
• Réévaluation – entreprises associées				
Couverture de flux futurs de trésorerie				
• Pertes de juste valeur de l'exercice	- 10 654			- 10 654
• Impôts sur les pertes de juste valeur	2 959			2 959
Différence de conversion				
• Groupe			- 2 249	- 2 249
• Entreprises associées			666	666
SOLDES AU 31/12/2008	447	- 1 328	- 10 194	- 11 075
• Réévaluation – brut		- 1 261		- 1 261
• Réévaluation – impôts		416		416
• Réévaluation – entreprises associées				
Couverture de flux futurs de trésorerie				
• Profits de juste valeur de l'exercice	3 315			3 315
• Impôts sur les profits de juste valeur	- 1 182			- 1 182
Différence de conversion				
• Groupe			2 823	2 823
• Entreprises associées			2 136	2 136
SOLDES AU 31/12/2009	2 580	- 2 173	- 5 235	- 4 828
• Autres mouvements				- 2 445
TOTAL				- 7 273

Le capital social, entièrement libéré au 31 décembre 2009, est composé de 15 432 216 actions d'une valeur nominale de 1 euro, sans changement par rapport à l'exercice 2008.

Au 31 décembre 2009, BONGRAIN détient 1 091 338 (754 653 au 31 décembre 2008) actions propres dont 333 500 (294 000 au 31 décembre 2008) destinées à être remises en échange d'options d'achat d'actions.

Les primes d'émission d'un montant de 78 175 milliers d'euros au 31 décembre 2009 comprennent la réserve légale pour 1 613 milliers d'euros, diverses primes d'émission et de fusion pour 73 610 milliers d'euros et les options d'achat d'actions pour 2 952 milliers d'euros.

Des options d'achat d'actions ont été attribuées à certains mandataires sociaux, et/ou dirigeants de la Société ou des sociétés affiliées du Groupe. Le prix d'exercice des options octroyées est égal à la moyenne des cours cotés aux 20 séances de bourse précédant la date d'octroi des options. Elles peuvent être exercées pendant les 10 ans qui suivent la date d'octroi avec une période de blocage des 12 premiers mois. À partir du plan 2006, la période de blocage est de 4 ans et les cessions ne sont possibles qu'au-delà de la 6^e année.

Le nombre d'options en circulation et leur prix d'exercice moyen pondéré sont détaillés ci-après :

	2009		2008	
	Prix d'exercice moyen pondéré (euro par action)	Options	Prix d'exercice moyen pondéré (euro par action)	Options
Au 1 ^{er} janvier	51,63	294 000	60,72	212 000
Octroyées	51,14	40 000	42,78	85 000
Caduques				
Exercées			38,71	- 3 000
Exclus		- 500		
AU 31 DECEMBRE	51,65	333 500	51,63	294 000

Les dates d'expiration et les prix d'exercice des options d'achat d'actions en circulation à la clôture sont détaillés ci-après :

	Prix d'exercice en euro par action	Options en circulation	
		2009	2008
23 octobre 2012	37,91	2 000	2 000
29 juin 2013	38,71	15 000	15 000
13 décembre 2014	51,67	36 000	36 000
12 décembre 2015	46,17	41 000	41 000
14 décembre 2016	68,73	50 000	50 000
12 décembre 2017	75,84	65 000	65 000
11 décembre 2018	42,78	84 500	85 000
16 décembre 2019	51,14	40 000	

La juste valeur des options attribuées pendant l'exercice, déterminée à l'aide du modèle d'évaluation Black-Scholes, ressort à 653 milliers d'euros. La période de blocage durant laquelle la levée de l'option est impossible, sauf cas particulier, est de quatre ans. En conséquence, la charge de juste valeur des options attribuées est étalée sur ces quatre années. Un calcul au prorata est effectué et le montant à enregistrer au titre de 2009 est de 213 milliers d'euros (11 milliers d'euros en 2008).

Les principales hypothèses du modèle sont les suivantes :

	En 2009	En 2008
Cours de l'action à la date	51,15	42,7
Prix d'exercice	51,14	42,78
Rendement du dividende	1,96 %	3,75 %
Durée de l'option	10 ans	10 ans
Taux d'intérêt annuel sans risque	3,42 %	3,66 %
Volatilité	27,71 %	27,42 %

NOTE 23. PROVISIONS

En milliers d'euros

	Départs à la retraite, pensions et médailles du travail	Risques et litiges	Total
Au 1^{er} janvier 2008	33 654	27 285	60 939
Différences de conversion	- 91	- 236	- 327
Constitutions de provisions	4 104	17 911	22 015
Emplois	- 6 225	- 23 601	- 29 826
Modification du périmètre de consolidation	- 26	2 062	2 036
Au 31 décembre 2008	31 416	23 421	54 837
Différences de conversion	30	227	257
Constitutions de provisions ⁽¹⁾	2 678	19 913	22 591
Emplois ⁽²⁾	- 6 396	- 12 915	- 19 311
Modification du périmètre de consolidation			
Au 31 décembre 2009	27 728	30 646	58 374

(1) Les dotations aux provisions pour risques et litiges concernent des provisions pour restructuration pour 6 millions d'euros, des provisions pour litiges pour 10,3 millions d'euros dont une provision de 7 millions d'euros pour litige avec les fournisseurs, ainsi que d'autres provisions pour risques et charges pour 3,6 millions d'euros.

(2) Les reprises de provisions pour utilisation s'élèvent à 10,6 millions et les reprises de provisions devenues sans objet à 2,3 millions.

Les provisions pour risques et litiges sont destinées à couvrir chaque risque et chaque litige identifiés. Pour ce qui est des litiges nés, en liaison avec ses avocats et conseils, le Groupe ne constitue une provision que lorsqu'il estime probable une issue défavorable. Une filiale a été notifiée, en 1999, d'un redressement fiscal s'élevant à 3,3 millions d'euros en principal et intérêts et à 6,1 millions d'euros d'amendes, pour lequel aucune provision n'a été constituée.

La Société, en effet, réfute totalement les faits reprochés, et estime être en mesure de démontrer que sa bonne foi ne peut être mise en doute. En première instance la Société a été confortée dans sa position. L'Administration fiscale a toutefois interjeté appel. La Cour d'Appel de Paris a suivi le point de vue de L'Administration fiscale. La Société a introduit un recours devant le Conseil d'État.

Au 31 décembre 2009, les principaux risques et litiges provisionnés concernent les restructurations pour 12,5 millions d'euros (2008 : 15,7 millions d'euros), des litiges commerciaux pour 2,7 millions d'euros (2008 : 1,8 million d'euros), des litiges sociaux pour 2,5 millions d'euros (2008 : 2,4 millions d'euros) et divers risques pour 12,9 millions d'euros (2008 : 3,5 millions d'euros).

Pour les départs à la retraite, pensions et médailles du travail, les hypothèses utilisées sont fonction des pays et des règlements. Elles se résument de la façon suivante :

	France		Allemagne		USA		UK		Belgique	
	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008
Taux d'actualisation	5,40 %	6,00 %	5,40 %	6,25 %	5,50 %	7,25 %	5,65 %	7,60 %	5,30 %	6,50 %
Taux de rendement attendu des actifs	5,29 %	5,29 %	4,70 %	4,70 %	8,00 %	8,00 %	5,86 %	7,00 %	4,30 %	4,30 %
Taux de croissance attendu des salaires	2,75 %	3,25 %	2,30 %	2,30 %	4,25 %	4,25 %	4,20 %	3,90 %	2,25 %	2,25 %

Les taux de rendement attendus des actifs sont déterminés pour chaque fonds sur la base des performances historiques, des perspectives actuelles et à long terme et de la composition des actifs des fonds sous gestion. Ces hypothèses sont revues annuellement en fonction de l'évolution de l'allocation des fonds sous gestion et de l'évolution des anticipations à long terme du marché sur chaque classe d'actifs gérés.

Les hypothèses se rapportant aux taux de mortalité sont issues des données statistiques publiées et des données historiques de chaque pays. L'âge de départ à la retraite est celui des règlements en vigueur dans chaque pays.

Les engagements au titre de ces avantages au personnel ont évolué de la façon suivante :

Évolution des engagements	2009	2008
Engagements à l'ouverture	80 871	84 928
Coût financier	4 873	4 491
Coût des services rendus	3 872	3 403
Coût des services passés	- 237	48
Gel de régime	- 3 921	
Écarts actuariels	10 030	- 8 328
Prestations payées	- 3 599	- 3 204
Écarts de conversion	- 673	186
Variation de périmètre	- 529	- 653
Reclassement des activités en cours de cession ou abandonnées		
ENGAGEMENTS A LA CLOTURE	90 687	80 871

Au 31 décembre 2009, la valeur actuelle de l'obligation est égale à 90,7 millions d'euros et se décompose comme suit :

- 10,5 millions d'euros liés à des régimes entièrement non financés ;
- 80,2 millions d'euros liés à des régimes entièrement ou partiellement financés.

Les actifs de couverture ont évolué comme suit :

Évolution des actifs de couverture	2009	2008
Actifs à l'ouverture	46 648	50 261
Rendements attendus des actifs	2 710	3 195
Prestations versées	- 2 138	- 2 016
Cotisations versées aux fonds par les sociétés du Groupe	5 055	4 960
Écarts actuariels	2 045	- 9 679
Écarts de conversion	- 502	59
Variation de périmètre	- 102	- 132
ACTIFS A LA CLOTURE	53 716	46 648
Dont actifs relatifs aux activités poursuivies	53 716	46 648
Dont actifs relatifs aux activités en cours de cession		

La charge de l'exercice incluse dans les frais de personnel s'analyse comme suit :

Charge de l'exercice	2009	2008
Coût des services rendus	3 872	3 403
Charge d'intérêt	4 873	4 491
Rendements attendus des actifs	- 2 710	- 3 195
Amortissement du coût des services passés	101	17
Amortissement des profits/pertes actuariels	- 52	- 37
Autres produits ⁽¹⁾	- 3 406	- 575
CHARGE DE L'EXERCICE	2 678	4 104
Dont charges relatives aux activités poursuivies	2 678	4 104
Dont charges relatives aux activités en cours de cession		

(1) Essentiellement lié au gel d'un plan.

Les provisions au bilan ont évolué de la manière suivante :

Évolution des provisions	2009	2008
Provisions à l'ouverture	31 416	33 654
Charge de l'exercice	2 678	4 104
Cotisations versées aux fonds par les sociétés du Groupe	- 3 983	- 4 061
Différence de conversion	30	- 91
Prestations directement payées par l'employeur	- 2 627	- 2 164
Variation de périmètre	214	- 26
Reclassification au passif en cours de cession		
PROVISIONS A LA CLOTURE	27 728	31 416
Dont :		
France	12 190	13 738
Reste de l'Europe	15 160	14 531
Reste du Monde	378	3 147

Les provisions se réconcilient avec les engagements de la façon suivante :

Réconciliation des engagements nets et des provisions	2009	2008	2007	2006	2005
Engagements actuariels	90 687	80 871	84 928	88 590	84 664
Juste valeur des actifs de couverture	53 716	46 648	50 261	51 610	47 443
Pertes/Gains actuariels non reconnus	- 7 782	- 490	1 444	- 2 678	- 6 177
Coûts des services passés non comptabilisés-droits non acquis	- 1 461	- 2 317	- 2 457	- 673	- 642
Provisions à la clôture de l'exercice	27 728	31 416	33 654	33 629	30 392
Dont provisions des engagements de retraite relatives aux activités poursuivies	27 728	31 416	33 293	33 629	30 392
Dont provisions des engagements de retraite relatives aux activités en cours de cession			361		

Le montant des cotisations pour 2010 pour les sociétés françaises est de 2,3 millions d'euros.

La plupart des sociétés du Groupe ont externalisé tout ou partie de leurs engagements d'indemnité de Fin de Carrière au sein d'un contrat d'assurance.

Le montant estimé des principaux fonds externalisés au 31 décembre 2009 est ventilé comme suit :

	France		USA	
	2009	2008	2009	2008
Instruments de capitaux propres	42,50 %	41,50 %	50 %	58 %
Instruments d'emprunts	44,00 %	44,00 %		
Contrats d'assurances			50 %	42 %
Divers autres actifs	13,50 %	14,50 %		

NOTE 24. EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2009	Non courant	Courant	31 décembre 2008	Non courant	Courant
Emprunts auprès d'établissements financiers et autres	553 606	343 829	209 777	635 067	528 948	106 119
Comptes courants bloqués de la participation	17 088	13 425	3 663	18 053	14 330	3 723
Emprunts obligataires	100 701	99 994	707	100 380	100 000	380
Contrats de crédit-bail	13 508	9 818	3 690	16 727	12 507	4 220
Concours bancaires courants	42 400		42 400	113 175		113 175
SOUS TOTAL	727 303	467 066	260 237	883 402	655 785	227 617
Dettes liées aux options de ventes accordées aux actionnaires minoritaires ⁽¹⁾	31 011	31 011		5 475	5 475	
	758 314	498 077	260 237	888 877	661 260	227 617

(1) Correspond principalement à la dette relative aux options de vente accordées à des actionnaires minoritaires dont l'échéance est indéterminée et qui sont exerçables à tout moment.

La ligne « Emprunts obligataires » comprend un emprunt privé émis en 2003 d'un montant nominal de 100 millions d'euros et remboursable par cinquième à compter de 2013.

Les « Emprunts auprès d'établissements financiers » correspondent à des tirages sur des lignes de crédit accordées notamment dans le cadre du crédit syndiqué multidevises mis en place en 2004, dont l'échéance finale après prorogations est 2011 et qui offre la possibilité au Groupe d'utiliser des devises ou des euros.

Pour l'exercice 2009, l'en cours moyen des emprunts auprès des établissements de crédit est de 872 millions d'euros.

Le taux moyen des emprunts s'élève à 3,01 % en 2009, protections de taux et commissions bancaires incluses.

Dans le but de maîtriser l'impact de la variation des taux d'intérêt sur ses résultats, le Groupe a mis en place une politique d'échange de taux et de contrats optionnels couvrant la totalité des encours de financement net à moyen et long terme. Les taux variables utilisés par le Groupe sont principalement Euribor et Eonia.

Certains crédits utilisés sont assortis de clauses imposant le respect de ratios financiers. Pour l'essentiel, ces ratios portent soit sur un montant minimum de capitaux propres, soit sur un montant maximum d'endettement calculé en proportion de l'EBITDA courant et des fonds propres. L'EBITDA correspond au résultat opérationnel courant avant les dotations et reprises d'amortissements et provisions d'exploitation.

Ces ratios financiers sont toujours respectés.

Le Groupe dispose de lignes de crédit confirmées à moyen et long terme non utilisées pour couvrir l'utilisation des crédits à court terme.

Les dettes financières mentionnées ci-dessus sont remboursables dans les délais suivants :

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2009	31 décembre 2008
Exigibles dans un délai d'un an	263 469	229 050
Au cours de la 2 ^e et jusqu'à la 5 ^e année y compris	367 016	557 034
Au-delà de la 5 ^e année	127 829	102 793
	758 314	888 877

Par devises elles se répartissent comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2009	31 décembre 2008
EUR	698 376	838 924
JPY	9 582	10 724
BRL		9 371
USD	31 893	3 608
Autres	18 463	26 250
	758 314	888 877

Par type de taux d'intérêt elles se répartissent comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2009	31 décembre 2008
Dettes financières à taux fixe	187 295	168 947
Dettes financières à taux variable	571 019	719 930
	758 314	888 877

Les coûts de financement des dettes à taux variables sont assis sur l'Euribor ou l'Eonia majorés de marges inférieures à 50 points de base. La répartition ci-dessus s'entend avant effet des protections de taux.

Pour le calcul des ratios financiers, la dette financière nette est déterminée comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2009	31 décembre 2008
Emprunts et dettes financières non courants	- 498 077	- 661 260
Emprunts et concours bancaires	- 260 237	- 227 617
Autres actifs financiers courants	50 719	16 363
Trésorerie et équivalents trésorerie	446 812	497 514
	- 260 783	- 375 000

NOTE 25. AUTRES PASSIFS NON COURANTS

Les autres passifs non courants comprennent pour l'essentiel les montants dus à plus d'un an relatifs aux acquisitions d'immobilisations.

NOTE 26. FOURNISSEURS ET AUTRES CREDITEURS

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2009	31 décembre 2008
Fournisseurs d'exploitation	466 463	496 329
Fournisseurs d'immobilisations	6 481	9 813
Dettes fiscales (hors IS) et sociales	159 224	151 897
Produits constatés d'avance	3 458	3 633
Autres	32 799	32 705
À LA FIN DE LA PERIODE	668 425	694 377

NOTE 27. INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES PASSIFS

En milliers d'euros	31 décembre 2009		31 décembre 2008	
	Juste valeur	Notionnel	Échéances	Juste valeur
Couvertures de juste valeur :				
Matières premières	27			106
Swaps de taux d'intérêt				790
Options de taux				
Instruments de transactions :				
Dérivés sur devises	2 361	50 399	2010 à 2011	13 098
Dérivés sur taux d'intérêts	8 768	440 000	2010 à 2011	4 325
Dérivés sur matières premières	63			480
	11 219			18 799
Dont classé en passifs courants	4 362			13 684
Dont classé en passifs non courants	6 857			5 115

Le Groupe a recours à des instruments financiers dérivés pour gérer son exposition aux risques du marché, principalement le risque de taux d'intérêt provenant des emprunts, et le risque de change portant sur des transactions commerciales futures.

Les swaps de taux d'intérêt ont été déclassés en 2008 de la comptabilité de couverture en comptabilité de trading, entraînant en 2009 un produit recyclé par le compte de résultat en provenance des capitaux propres de 2 millions d'euros.

Concernant les couvertures de juste valeur, la couverture est 100 % efficace. Il n'y a donc aucune charge ou produit enregistrée sur la partie inefficace.

Politique de couverture de risque de taux

La politique de couverture de risque de taux reprend deux axes : l'utilisation de swaps des taux classés en comptabilité de couverture et l'utilisation d'options de taux classées en instruments de transaction.

L'impact de cette politique sur la répartition des emprunts et dettes financières à taux fixe ou variable est la suivante :

Emprunts et dettes financières	Euros			Autres			Total		
	Taux fixes	Taux variables	Total	Taux fixes	Taux variables	Total	Taux fixes	Taux variables	Total
Avant protection de taux	161 312	531 052	692 364	984	33 955	34 939	162 296	565 007	727 303
• Swap	200 000	- 200 000					200 000	- 200 000	
• Collar	50 000	- 50 000					50 000	- 50 000	
Après protection de taux	411 312	281 052	692 364	984	33 955	34 939	412 296	315 007	727 303
Autres actifs financiers courants		50 719	50 719					50 719	50 719
Trésorerie et équivalents de trésorerie		319 313	319 313		127 499	127 499		446 812	446 812
TOTAL TRESORERIE NETTE ACQUISE		370 030	370 030		127 499	127 499		497 529	497 529

Analyse de la sensibilité à la hausse des taux d'intérêts court terme au 31 décembre 2009 :

Une variation de 1 % des taux court terme aurait un impact sur la dette brute variable du Groupe de 3,2 millions d'euros. Cette hausse des taux court terme aurait également un impact sur les placements court terme à taux variable estimé à 5 millions d'euros. L'impact global d'une hausse des taux court terme sur le résultat financier du Groupe Bongrain serait alors de 1,8 million d'euros.

Couverture de risque de change

Contrats à terme et options - couverture latente au 31 décembre 2009

Le Groupe est principalement exposé aux risques de variation des devises suivantes : dollar US, livre sterling, yen.

Convention de signe : + achat de la devise - vente de la devise

Analyse de la sensibilité à la variation du Dollar : une variation de 1 % du dollar, à partir d'un cours de référence de 1,4406 aurait un impact de 0,3 million d'euros sur le compte de résultat du Groupe.

<i>En milliers de devises</i>	Total devise 1	Total devise 2	Couverture en milliers d'EUR	Contrevaleur euro devise 1	Fixing au 31/12/2009
EUR GBP	32 540 EUR	- 28 832 GBP	283	32 540	1
GBP EUR	- 655 GBP	731 EUR	- 7	- 738	0,8881
TOTAL GBP EUR	- 29 487 GBP	33 271 EUR	276	31 802	
EUR JPY	550 EUR	- 71 902 JPY	9	550	1
JPY EUR	- 841 498 JPY	5 977 EUR	300	- 6 319	133,16
TOTAL JPY EUR	- 913 400 JPY	6 527 EUR	309	- 5 769	
EUR USD	22 950 EUR	- 31 471 USD	961	22 950	1
USD EUR	- 5 920 USD	4 078 EUR	- 55	- 4 109	1,4406
TOTAL USD EUR	- 37 390 USD	27 028 EUR	906	18 841	
Autres devises			- 476	54 057	
TOTAL			1 015	98 931	

Le tableau suivant indique la valeur comptable des instruments financiers actifs et passifs par classe et par catégorie comptable, ainsi que leur juste valeur :

<i>En milliers d'euros</i>	Instruments financiers par résultats ⁽¹⁾	Dérivés qualifiés de couverture ⁽¹⁾	Actifs/Passifs évalués à la juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Passifs au coût amorti	Valeur comptable au bilan	Juste valeur
ACTIF								
Au 31 décembre 2009								
Titres de participation				4 230			4 230	4 230
Actifs financiers de transaction long terme					8 363		8 363	8 363
Prêts et créances financières long terme					23 182		23 182	23 182
Autres actifs financiers non courants				4 230	31 545		35 775	35 775
Dérivés de taux	2 680						2 680	2 680
Instruments financiers dérivés non courants	2 680						2 680	2 680

<i>En milliers d'euros</i>								
ACTIF	Instruments financiers par résultats ⁽¹⁾	Dérivés qualifiés de couverture ⁽¹⁾	Actifs/Passifs évalués à la juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Passifs au coût amorti	Valeur comptable au bilan	Juste valeur
Créances clients					541 283		541 283	541 283
Dérivés de couvertures sur matières premières		1 733					1 733	1 733
Dérivés de couvertures sur change	29						29	29
Autres dérivés sur matières premières	64						64	64
Autres dérivés sur change	3 347						3 347	3 347
Autres dérivés sur taux	692						692	692
Instruments financiers dérivés courants	4 132	1 733					5 865	5 865
Actifs financiers de transaction court terme			50 719				50 719	50 719
Comptes courants financiers			7 971				7 971	7 971
Disponibilités			176 736				176 736	176 736
Équivalents de trésorerie			261 062				261 062	261 062
Actifs disponibles à la vente				1 043			1 043	1 043
Trésorerie et équivalents trésorerie			445 769	1 043			446 812	446 812
TOTAL ACTIF	6 812	1 733	496 488	5 273	572 828		1 083 134	1 083 134

(1) Juste valeur fonction de prix cotés sur un marché actif.

<i>En milliers d'euros</i>								
PASSIF	Instruments financiers par résultats ⁽¹⁾	Dérivés qualifiés de couverture ⁽¹⁾	Actifs/Passifs évalués à la juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Passifs au coût amorti	Valeur comptable au bilan	Juste valeur
Au 31 décembre 2009								
Emprunts obligataires						99 994	99 994	99 994
Autres emprunts et dettes						367 072	367 072	367 072
Options de ventes accordées aux actionnaires minoritaires			31 011				31 011	31 011
Emprunts et dettes financières non courantes			31 011			467 066	498 077	498 077
Autres dérivés sur taux	6 857						6 857	6 857
Instruments financiers dérivés non courants	6 857						6 857	6 857
Fournisseurs						466 463	466 463	466 463
Dérivés de couvertures sur matières premières		27					27	27
Autres dérivés sur matières premières	63						63	63
Autres dérivés sur taux	1 911						1 911	1 911
Autres dérivés sur change	2 361						2 361	2 361
Instruments financiers dérivés courants	4 335	27					4 362	4 362
Dettes financières courantes						210 204	210 204	210 204
Comptes courants financiers			7 633				7 633	7 633
Concours bancaires courants			42 400				42 400	42 400
Emprunts et dettes financières courantes			50 033			210 204	260 237	260 237
TOTAL PASSIF	11 192	27	81 044			1 143 733	1 235 996	1 235 996
TOTAL	- 4 380	1 706	415 444	5 273	572 828	- 1 143 733	- 152 862	- 152 862

(1) Juste valeur fonction de prix cotés sur un marché actif.

<i>En milliers d'euros</i>								
ACTIF	Instruments financiers par résultats ⁽¹⁾	Dérivés qualifiés de couverture ⁽¹⁾	Actifs/Passifs évalués à la juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Passifs au coût amorti	Valeur comptable au bilan	Juste valeur
Au 31 décembre 2008								
Titres de participation				2 994			2 994	2 994
Actifs financiers de transaction long terme					7 840		7 840	7 840
Prêts et créances financières long terme					26 294		26 294	26 294
Autres actifs financiers non courants				2 994	34 134		37 128	37 128
Dérivés de taux	2 916						2 916	2 916
Instruments financiers dérivés non courants	2 916						2 916	2 916
Créances clients					594 728		594 728	594 728
Dérivés de couvertures sur matières premières	1 174						1 174	1 174
Dérivés de couvertures sur change								
Autres dérivés sur matières premières	482						482	482
Autres dérivés sur change	11 276						11 276	11 276
Autres dérivés sur taux								
Instruments financiers dérivés courants	12 932						12 932	12 932
Actifs financiers de transaction court terme			16 363				16 363	16 363
Comptes courants financiers			14 334				14 334	14 334
Disponibilités			228 846				228 846	228 846
Équivalents de trésorerie			251 509				251 509	251 509
Actifs disponibles à la vente				2 825			2 825	2 825
Trésorerie et équivalents trésorerie			494 689	2 825			497 514	497 514
TOTAL ACTIF	15 848		511 052	5 819	628 862		1 161 581	1 161 581

(1) Juste valeur fonction de prix cotés sur un marché actif.

<i>En milliers d'euros</i>								
PASSIF	Instruments financiers par résultats ⁽¹⁾	Dérivés qualifiés de couverture ⁽¹⁾	Actifs/Passifs évalués à la juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Passifs au coût amorti	Valeur comptable au bilan	Juste valeur
Au 31 décembre 2008								
Emprunts obligataires						100 000	100 000	100 000
Autres emprunts et dettes						555 785	555 785	555 785
Options de ventes accordées aux actionnaires minoritaires			5 475				5 475	5 475
Emprunts et dettes financières non courantes			5 475			655 785	661 260	661 260
Autres dérivés sur taux	5 115						5 115	5 115
Instruments financiers dérivés non courants	5 115						5 115	5 115
Fournisseurs						496 328	496 328	496 328
Dérivés de couvertures sur matières premières		106					106	106
Autres dérivés sur matières premières	480						480	480
Autres dérivés sur taux								
Autres dérivés sur change	13 098						13 098	13 098
Instruments financiers dérivés courants	13 578	106					13 684	13 684
Dettes financières courantes						114 368	114 368	114 368
Comptes courants financiers			74				74	74
Concours bancaires courants			113 175				113 175	113 175
Emprunts et dettes financières courantes			113 249			114 368	227 617	227 617
TOTAL PASSIF	18 693	106	118 724			1 266 481	1 404 004	1 404 004
TOTAL	- 2 845	- 106	392 328	5 819	628 862	- 1 266 481	- 242 423	- 242 423

(1) Juste valeur fonction de prix cotés sur un marché actif.

NOTE 28. VARIATION DU BESOIN DE FONDS DE ROULEMENT

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2009	31 décembre 2008
Clients	61 106	25 091
Stocks	53 669	17 066
Fournisseurs	- 37 938	- 50 651
Débiteurs et créditeurs divers	31 277	27 618
À LA FIN DE LA PERIODE	108 114	19 124

NOTE 29. TRESORERIE

La trésorerie dont l'évolution est détaillée dans le tableau des flux de trésorerie se réconcilie comme suit, avec les bilans consolidés présentés :

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2009	31 décembre 2008
Trésorerie et équivalents trésorerie (voir note 20)	446 812	497 514
Trésorerie nette des sociétés destinées à la vente (IFRS 5)	- 51	- 240
Concours bancaires courants et compte courants financiers	- 50 027	- 112 916
TRESORERIE	396 734	384 358

NOTE 30. ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les engagements hors bilan au 31 décembre 2009 s'établissent à 152,8 millions d'euros (2008 : 161,9 millions d'euros).

Ils comprennent des engagements pour loyers futurs à payer (72 millions d'euros), des paiements minimaux de crédit bail (15,3 millions d'euros), et les autres engagements donnés (65,5 millions d'euros).

Le détail pour loyers futurs à payer et les paiements minimaux de crédit bail sont :

<i>En millions d'euros</i>	Loyers simples	Paiements minimaux de crédit bail
En 2010	24,5	4,5
De 2011 à 2014	40,6	10
Au-delà de 2014	6,9	0,8

Le volume d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis au titre du DIF est de 563 337 heures pour l'ensemble des sociétés françaises du Groupe et le volume d'heures de formation n'ayant pas donné lieu à demande est de 553 878 heures.

NOTE 31. TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

Le Groupe est contrôlé par SOPARIND SCA, société enregistrée en France qui détient directement ou indirectement 60,53 % du capital. Le reste, détenu par un nombre important d'actionnaires fait l'objet de transactions sur la Bourse de Paris. Certaines filiales ne sont pas entièrement détenues par BONGRAIN SA (voir note 33 sur le périmètre de consolidation). Leurs actionnaires minoritaires sont pour l'essentiel des coopératives de production ou de collecte de lait à qui le Groupe achète leur production et peut vendre certaines productions. Ces transactions constituent l'essentiel des transactions avec les parties liées. À ce titre BONGRAIN SA a enregistré des ventes aux coopératives liées pour 5,7 millions d'euros en 2009 (contre 7,2 millions d'euros en 2008) et des charges pour un montant de 384,7 millions d'euros en 2009 (contre 485,7 millions d'euros en 2008). Le Groupe assure la gestion de trésorerie de parties liées. À ce titre, il a perçu une rémunération de 0,3 million d'euros en 2009 (0,3 million d'euros en 2008).

Le Groupe a créé une co-entreprise avec Sodiaal, La Compagnie des Fromages et Richesmonts. Le Groupe assure une partie de l'approvisionnement laitier, une partie de la reprise des co-produits industriels. Il assure une partie des prestations logistiques et commerciales ainsi que la distribution dans un certain nombre de pays étrangers. Il fournit également des prestations informatiques et administratives.

Le poste Trésorerie et équivalent de trésorerie comprend un compte courant financier de 7,4 millions d'euros avec La Compagnie des Fromages et Richesmonts.

Le montant global des rémunérations, correspondant à des avantages à court terme, allouées au titre de l'exercice aux membres de chacun des organes d'Administration, de Direction et de Surveillance à raison de leur fonction dans les entreprises contrôlées s'établit à 3 740,8 milliers d'euros. Ce montant n'inclut pas les indemnités de départ à la retraite, ni les attributions de stock-options ou d'actions gratuites qui font l'objet d'une information en note 22 de l'annexe. Il n'existe pas, par ailleurs, d'octroi d'indemnités de fin de contrat de travail.

NOTE 32. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

Il n'y a pas d'événement postérieur à la clôture à signaler.

NOTE 33. LISTE DES PRINCIPALES SOCIETES CONSOLIDEES

Consolidation par intégration globale	Pays	N° Siren	% de contrôle		% d'intérêt	
			31/12/2009	31/12/2008	31/12/2009	31/12/2008
France ⁽¹⁾						
BONGRAIN SA	France	847 120 185	Société-mère	Société-mère	Société-mère	Société-mère
Alimpex SAS	France	349 088 732	100,00	100,00	100,00	100,00
Alliance Fromagère SAS	France	394 530 703	100,00	100,00	100,00	83,21
Alliance Laitière Européenne SAS	France	388 435 539	100,00	100,00	98,80	98,70
Armor Protéines SAS	France	679 200 287	100,00	100,00	87,62	86,62
Beurlait SAS	France	552 001 497	100,00	100,00	87,62	86,62
B.G. SAS	France	331 339 275	99,96	99,96	99,96	99,96
Bongrain Europe SAS	France	351 014 352	100,00	100,00	100,00	100,00
Bongrain Export Overseas SAS	France	325 508 653	99,96	99,96	99,96	99,96
Bongrain International SAS	France	402 927 628	100,00	100,00	100,00	100,00
Bressor SA	France	383 228 764	99,74	99,74	66,48	66,48
Bressor Alliance SA	France	379 657 570	66,66	66,66	66,66	66,66
BS Air SNC	France	351 646 377	99,99	99,99	99,99	99,99
Centre Bretagne Lait SA	France	387 493 315	99,99	99,99	87,62	86,62
C.F.V.A. SAS	France	314 830 050	99,97	99,97	99,97	99,97
Compagnie Générale Laitière SA	France	775 668 999	99,99	99,99	87,62	86,62
Compagnie Laitière de Derval SAS	France	403 001 068	100,00	100,00	87,62	86,62
Compagnie Laitière Européenne SA	France	780 876 421	88,69	87,76	87,62	86,62
CLE-PSO SNC	France	444 475 016	100,00	100,00	87,62	86,62
CLE-PS SAS	France	389 297 748	100,00	100,00	87,62	86,62
Compagnie Laitière Food Service SAS	France	389 330 739	100,00	100,00	87,62	86,62
Compagnie Laitière Normandie-Bretagne SAS	France	349 652 560	100,00	100,00	87,62	86,62
Corman France SAS	France	487 220 295	100,00	100,00	87,62	86,62
Elvir SAS	France	389 297 664	100,00	100,00	87,62	86,62
Établissements L. Tessier SAS	France	667 180 392	99,71	99,71	99,71	99,71
Fromagerie de Vihiers SAS	France	350 546 719	100,00	100,00	100,00	100,00
Fromageries des Chaumes SAS	France	314 830 183	99,93	99,93	99,92	99,92
Fromageries Rambol SAS	France	315 130 641	99,81	99,81	99,81	99,81
Fromageries Paul-Renard SAS	France	585 650 211	100,00	100,00	100,00	100,00
Fromagerie Perreault SAS	France	316 085 620	99,96	99,96	99,96	99,96
Fromarsac SAS	France	331 260 083	100,00	100,00	100,00	100,00
Fromapac SA	France	402 180 541	51,00	51,00	51,00	51,00
Fruisec SAS	France	307 963 389	100,00	100,00	100,00	100,00
Grand'Ouche SAS	France	314 815 457	99,82	99,82	99,82	99,82
La Compagnie des Fromages SAS	France	393 257 654	100,00	100,00	87,62	86,62
Les Fromagers de Thiérache SAS	France	315 332 569	100,00	100,00	100,00	100,00
Les Fromagers Associés SAS	France	349 542 415	100,00	100,00	100,00	100,00
Messageries Laitières SNC	France	313 966 103	61,31	61,31	53,72	53,11
Normandie Bretagne Transports SAS (NBT)	France	403 128 051	100,00	100,00	87,62	86,62
Pareco	France	326 037 348	100,00	85,58	97,57	83,10
Prodilac SNC	France	389 297 714	100,00	100,00	87,62	86,62
SB Alliance SNC	France	409 080 538	84,70	84,70	84,09	84,09
SB Biotechnologies SAS	France	450 983 051	100,00	100,00	97,50	97,50
SDIL SAS	France	352 135 180	100,00	100,00	87,62	86,62
Soficle SAS	France	304 141 856	100,00	100,00	87,62	86,62
Sofivo SAS	France	352 848 725	100,00	100,00	87,62	86,62
Sogasi SAS	France	315 062 224	99,28	99,28	99,28	99,28
Sogeps SAS	France	384 557 880	100,00	100,00	87,62	86,62
Soredab SAS	France	317 705 267	97,50	97,50	97,50	97,50
SB Alliance Informatique (ex CL Informatique) SAS	France	780 876 405	100,00	100,00	87,62	86,62

(1) Toutes les sociétés françaises ayant la forme de SA, SAS ou SCA sont membres d'une intégration fiscale.

Consolidation par intégration globale	Pays	% de contrôle		% d'intérêt	
		31/12/2009	31/12/2008	31/12/2009	31/12/2008
Étranger					
Advanced Food Products LLC	États-Unis	65,00	65,00	65,00	65,00
BCMS	Rép. Tchèque	100,00	100,00	100,00	100,00
BEV OOO	Russie	100,00	100,00	100,00	99,80
BHMS	Hongrie	100,00	100,00	99,98	99,94
Bongrain A.G. SA	Suisse	99,75	99,75	99,75	99,75
Bongrain Benelux SA	Belgique	100,00	100,00	100,00	100,00
Bongrain Chile SA	Chili	100,00	100,00	100,00	100,00
Bongrain Deutschland GmbH	Allemagne	100,00	100,00	100,00	100,00
Bongrain Europarticipations BV	Pays-Bas	100,00	100,00	100,00	100,00
Bongrain GesmbH	Autriche	100,00	100,00	100,00	100,00
Bongrain Italia Spa	Italie	100,00	100,00	100,00	100,00
Bongrain Nederland BV	Pays-Bas	100,00	100,00	100,00	100,00
Bongrain Polska	Pologne	100,00	100,00	100,00	100,00
Bongrain Tianjin Foods Ltd	Chine	100,00	100,00	50,00	50,00
Bonprole SA	Uruguay	90,00	90,00	72,00	90,00
Bresse Bleu Japon KK	Japon	100,00	100,00	100,00	100,00
Corman SA	Belgique	100,00	100,00	87,62	86,62
Corman Deutschland GmbH	Allemagne	66,67	66,67	58,42	57,75
Corman Italia Spa	Italie	100,00	100,00	87,62	86,62
Corman Miloko Ireland Ltd	Irlande	55,00	55,00	48,19	47,64
Dabon International Ltd	Inde	85,79	61,43	85,79	61,43
Edelweiß GmbH Co KG	Allemagne	100,00	100,00	100,00	100,00
Eurexpan BV	Pays-Bas	100,00	100,00	100,00	100,00
Fromagers Associés Japon KK	Japon	51,00	51,00	51,00	51,00
Fromunion SA	Belgique	100,00	100,00	100,00	100,00
ICC Paslek	Pologne	100,00	100,00	100,00	100,00
Kikindska	Serbie	100,00	100,00	100,00	100,00
Liptovska Mliekaren AS	Rép. Slovaque	99,74	98,93	99,74	98,93
Mantequeras Arias SA	Espagne	100,00	100,00	100,00	100,00
Mashreq des Produits Laitiers SA	Égypte	99,98	99,98	50,99	50,99
Milex Nové Mesto AS	Rép. Slovaque	100,00	100,00	100,00	100,00
Mleczarnia Turek Sp ZOO	Pologne	100,00	100,00	100,00	100,00
Mleko Produkt	Serbie	100,00	96,98	100,00	96,98
Novomilk	Rép. Slovaque	100,00	100,00	100,00	100,00
Pannontej Rt.	Hongrie	100,00	100,00	100,00	100,00
Paturain BV	Pays-Bas	100,00	100,00	100,00	100,00
Petra SA	Uruguay	80,00	100,00	80,00	100,00
Polenghi Ltda	Brésil	100,00	100,00	100,00	100,00
Povltavske Mlékarny AS	Rép. Tchèque	100,00	100,00	100,00	100,00
Pribina SRO	Rép. Tchèque	100,00	99,68	100,00	99,68
Santa Rosa Chile	Chili	99,99	99,99	99,99	99,99
S.B.M.S. SA	Belgique	99,98	99,98	99,98	99,98
Schratter Foods Inc	États-Unis	75,00	75,00	75,00	75,00
Toska Sp ZOO	Pologne	100,00	100,00	100,00	100,00
TDSI	États-Unis	100,00	100,00	100,00	100,00
TPK SRO	Rép. Tchèque	100,00	100,00	100,00	100,00
ULN UK Limited	Royaume Uni	100,00	100,00	90,72	89,97
Vesprémtej Rt.	Hongrie	99,87	99,61	99,87	99,61
Zausner Foods Corp. et ses filiales	États-Unis	100,00	100,00	100,00	100,00
Zvenigorodka	Ukraine	99,86	99,86	99,86	99,86

Consolidation par intégration proportionnelle	Pays	N° Siren	% de contrôle		% d'intérêt	
			31/12/2009	31/12/2008	31/12/2009	31/12/2008
France						
CF&R Gestion	France	501 653 612	50,00	50,00	43,81	43,31
Compagnie des Fromages & RichesMonts	France	501 645 196	50,00	50,00	43,81	43,31
Étranger						
Sodiaal GMBH	Allemagne		100,00	100,00	43,81	43,31
Consolidation par mise en équivalence						
Consolidation par mise en équivalence	Pays	N° Siren	% de contrôle		% d'intérêt	
			31/12/2009	31/12/2008	31/12/2009	31/12/2008
France						
Lacto Sérum France SA	France	846 780 088	24,94	24,94	24,94	24,94
Sanicoopa SARL	France	305 824 963	37,99	37,99	33,29	32,90
Sica Silam	France	316 202 902	30,00	30,00	29,67	29,67
Financière Louis	France	500 015 607	19,37	19,37	19,37	19,37
Étranger						
Andechser Molkerei Scheitz Gmbh	Allemagne		24,84	24,84	24,84	24,84
Capsa SA	Espagne		27,00	27,00	23,66	23,39
Fromagerie des Doukkala SA	Maroc		20,00	20,00	20,00	20,00
EMMI Fondue AG	Suisse		34,00	20,00	34,00	20,00
Esbon SA	Turquie		50,00	50,00	50,00	50,00
Forlactaria SA	Espagne		40,00	40,00	40,00	40,00
Jiangsu Howbetter Food and Chemical company. ltd	Chine		29,00		14,50	
La Compagnie Fromagère SA	Tunisie		42,50	42,50	42,50	42,50
Milkaut SA	Argentine		40,00	40,00	40,00	40,00
Rupp AG	Autriche		10,00	10,00	10,00	10,00
Val d'Arve SA	Suisse		33,34	33,34	33,34	33,34

6. Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés (Exercice clos le 31 décembre 2009)

Aux Actionnaires

BONGRAIN SA

42, rue Rieussec
78220 Viroflay

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société BONGRAIN SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II - Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Estimations comptables

- Dépréciation des actifs :

La société procède systématiquement, à chaque clôture, à un test de dépréciation des écarts d'acquisition et des actifs à durée d'utilité indéfinie et évalue également s'il existe un indice de perte de valeur des actifs à long terme, selon les modalités décrites dans la note 5-2-9-7 « Dépréciation des actifs non financiers » relative aux méthodes d'évaluation et dans la note 6 aux états financiers consolidés. Dans le contexte plus spécifique de la crise économique qui entraîne un manque de visibilité sur le futur, nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de dépréciation ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées.

- Engagements envers le personnel :

La note 5-2-9-16 relative aux méthodes d'évaluation précise les modalités d'évaluation des engagements de retraites et autres engagements assimilés. Ces engagements ont fait l'objet d'une évaluation par des actuaires externes. Nos travaux ont consisté à examiner les données utilisées et à apprécier les hypothèses retenues.

- Autres provisions :

Votre société constitue des provisions pour risques et litiges telles que décrites dans la note 5- 2-9-17 relative aux méthodes d'évaluation et dans la note 23 aux états financiers consolidés. Sur la base des éléments disponibles à ce jour, notre appréciation des provisions s'est fondée sur l'analyse des processus mis en place par la société pour identifier et évaluer les risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III – Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris La Défense, le 7 avril 2010

Les Commissaires aux Comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Christian Perrier

KPMG Audit

Didier de Ménonville

4 COMPTES SOCIAUX EXERCICE 2009

1. Compte de résultat

<i>En milliers d'euros</i>	Notes	Exercice 2009	Exercice 2008
Produits d'exploitation		46 409	51 135
Charges d'exploitation		- 33 515	- 31 902
Résultat d'exploitation	2.1	12 894	19 233
Résultat financier net	2.2	- 2 685	- 11 333
Résultat courant avant impôts		10 209	7 900
Résultat exceptionnel net	2.3	- 30	- 115
Résultat de l'exercice avant impôt		10 179	7 785
Impôt sur les bénéfices	2.4	5 773	9 699
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		15 952	17 484

2. État des flux de trésorerie

<i>En milliers d'euros</i>	Notes	Exercice 2009	Exercice 2008
Excédent brut d'exploitation		18 418	25 250
Variation du besoin en fonds de roulement		1 743	- 1 629
Autres encaissements et décaissements liés à l'activité		- 3 072	1 806
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE [A]		17 089	25 427
Investissements immobilisations incorporelles/corporelles		- 2 539	- 3 743
Investissements financiers		- 34	- 197 284
Encaissements sur cession d'immobilisations Incorporelles/corporelles et financières			1 786
FLUX PROVENANT DES INVESTISSEMENTS [B]		- 2 573	- 199 241
Dividendes versés			- 25 396
Encaissements provenant de nouveaux emprunts			240 000
Remboursements des emprunts		- 180 000	
FLUX PROVENANT DU FINANCEMENT [C]		- 180 000	214 604
VARIATION DE LA TRESORERIE [A+B+C]		- 165 484	40 790
Trésorerie nette à l'ouverture		335 260	294 470
Trésorerie nette à la clôture	3.9	169 776	335 260
VARIATION DE TRESORERIE		- 165 484	40 790

3. Bilan actif

En milliers d'euros

		Exercice 2009		Exercice 2008	
	Notes	Montants bruts	Amortissements et provisions	Montants nets	Montants nets
Immobilisations incorporelles	3.1	17 688	- 2 986	14 702	14 602
Concessions, brevets, droits similaires		14 610	- 2 986	11 624	10 837
Fonds commercial		1 548		1 548	1 548
Autres immobilisations incorporelles		1 530		1 530	2 217
Immobilisations corporelles	3.2	120 696	- 76 081	44 615	47 662
Terrains		8 563	- 3 148	5 415	5 431
Constructions		110 891	- 72 383	38 508	41 961
Installations techniques, matériels et outillages industriels		533	- 465	68	
Autres immobilisations corporelles		103	- 85	18	23
Immobilisations en cours		606		606	247
Immobilisations financières	3.3	1 045 154	- 3 878	1 041 276	1 041 199
Participations		1 038 258	- 1 864	1 036 394	1 036 394
Créances rattachées aux participations					
Autres titres immobilisés		6 255	- 204	4 241	3 865
Prêts		27		27	27
Autres immobilisations financières		614		614	913
Actif immobilisé		1 183 538	- 82 945	1 100 593	1 103 463
Actif circulant	3.8	394 277	- 64	394 213	474 234
Autres créances	3.4	338 154	- 64	338 090	362 002
Valeurs mobilières de placement	3.5	55 252		55 252	110 929
Disponibilités		871		871	1 303
Comptes de régularisation – Actif	3.11	129		129	125
TOTAL DE L'ACTIF		1 577 944	- 83 009	1 494 935	1 577 822

4. Bilan passif

<i>En milliers d'euros</i>	Exercice 2009		Exercice 2008
	Notes	Montants avant répartition	Montants avant répartition
Capitaux propres	3.6	831 505	815 317
Capital social		15 432	15 432
Primes d'émission		73 231	73 231
Écart de réévaluation		378	378
Réserves légales		1 613	1 613
Réserves réglementées			
Autres réserves		387 626	387 626
Report à nouveau		316 817	299 333
Bénéfice de l'exercice		15 952	17 484
Subventions d'investissement		59	63
Provisions réglementées		20 397	20 157
Provisions pour risques et charges	3.7	477	395
Dettes	3.8	662 953	762 109
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		440 000	620 000
Emprunts et dettes financières divers		211 332	117 669
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		4 989	4 541
Dettes fiscales et sociales		1 025	736
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		143	645
Autres dettes		5 464	18 518
Comptes de régularisation – Passif			1
TOTAL DU PASSIF		1 494 935	1 577 822

5. Notes annexes

NOTE 1. PRINCIPES COMPTABLES

Les états de synthèse ont été établis suivant les principes, normes et méthodes comptables découlant du plan comptable général (règlement du CRC n° 99-03) homologué par l'arrêté du 22 juin 1999, de l'avis de conformité n° 39 du plan comptable professionnel en date du 12 juillet 1984 et de l'application des règlements CRC 04-06 relatif à la définition, à la comptabilisation et l'évaluation des actifs et CRC 02-10 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les règles et méthodes comptables, ainsi que les changements de méthode significatifs, sont décrits ci-après par rubrique.

Les chiffres sont présentés en milliers d'euros sauf mention contraire.

1.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles représentent les fonds de commerce, marques, tournées de lait, licences, brevets et droits de bail qui sont évalués à leur prix d'achat.

Les frais d'établissement, les frais de recherche et de développement, les frais de dépôts ou de renouvellement des marques et des brevets sont comptabilisés en charges à compter de 2005 (en application de la méthode préférentielle).

Les logiciels acquis ou créés sont amortis sur une durée de 1 à 3 ans pour les applications bureautiques et de 7 ans pour les applications industrielles. Au-delà de ces plans d'amortissements, les aides fiscales aux investissements sont comptabilisées en tant qu'amortissements dérogatoires et influencent le résultat exceptionnel.

Les coûts liés à l'acquisition de licences de logiciels et à leur mise en service sont inscrits à l'actif sur la base des coûts encourus pour les acquérir et les mettre en service. Les coûts associés au maintien en fonctionnement des logiciels sont comptabilisés en charge au fur et à mesure qu'ils sont encourus. Lorsqu'ils confèrent un caractère unique aux logiciels acquis ou produits contrôlés par le Groupe, les coûts de développement, sont inscrits au bilan dès lors qu'ils généreront des avantages économiques futurs attendus et sont amortis sur la durée d'utilité des logiciels concernés.

La valeur nette comptable des autres immobilisations incorporelles est comparée chaque année à leur valeur d'utilité qui correspond à l'actualisation des prévisions de flux futurs de trésorerie. Lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur nette comptable, la différence fait l'objet d'une provision pour dépréciation.

1.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires à l'exclusion de tous frais financiers) ou à leur coût de production.

Les immobilisations sont amorties suivant le mode linéaire exclusivement, d'après les natures des biens concernés et selon un plan d'amortissement correspondant à leur durée d'utilité.

Les principales durées figurent dans le tableau ci-après :

	Durées
Agencements des terrains	10 à 20 ans
Constructions	10 à 33 ans
Agencements des constructions	10 à 30 ans
Installations techniques, matériels et outillages industriels	5 à 15 ans
Matériel de bureau et informatique, mobilier de bureau	3 à 15 ans
Autres immobilisations	3 à 20 ans

Au-delà de ces plans d'amortissements, les aides fiscales aux investissements sont comptabilisées en tant qu'amortissements dérogatoires et influencent le résultat exceptionnel.

La base d'amortissement des immobilisations qui sont cotées sur un marché est minorée de la valeur résiduelle des biens estimée à leur date d'entrée.

Les éléments qui sont dissociables et qui ont une durée d'utilité différente de celle de l'immobilisation principale sont amortis sur leur durée d'utilité propre (en application de la méthode des composants).

Lorsqu'un élément d'actif amortissable subit au cours d'un exercice, une dépréciation effective et définitive due à des circonstances exceptionnelles, un amortissement exceptionnel est comptabilisé en sus de l'annuité normale.

La valeur nette comptable des autres immobilisations corporelles est comparée chaque année à leur valeur d'utilité qui correspond à l'actualisation des prévisions de flux futurs de trésorerie. Lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur nette comptable, la différence fait l'objet d'une provision pour dépréciation.

Compte tenu de la nature des immobilisations corporelles, il n'est pas pratiqué de provision pour grosses réparations.

1.3 Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont valorisées à leur coût historique. Pour les titres libellés en devises, la conversion est faite au taux de change en vigueur à la date de chaque opération.

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'achat hors frais accessoires.

En fin d'année, lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence. Outre la quote-part de capitaux propres de la filiale que les titres de participation représentent, leur valeur d'inventaire prend également en compte le potentiel économique et financier de la filiale considérée au moyen d'une actualisation des flux futurs de trésorerie.

1.4 Valeurs mobilières de placement

L'enregistrement des produits obligataires se fait en fonction de la partie courue des coupons durant l'exercice social. Aucune compensation n'est faite entre les plus-values latentes non comptabilisées et les moins-values latentes qui, elles, font l'objet de provisions.

Les valeurs mobilières de placement comprennent également les actions propres qui sont valorisées à leur prix d'acquisition. Une provision est calculée, le cas échéant, lorsque la valeur c'est-à-dire le cours moyen du dernier mois de l'exercice est inférieure au dit prix d'acquisition.

1.5 Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au taux de fin d'exercice. Les différences résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier taux sont portées au bilan en « écarts de conversion ». Les éventuelles pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques.

1.6 Gestion des risques financiers et instruments financiers

De par ses activités, la Société est exposée à des risques de marché (essentiellement risques de change et/ou risques de taux d'intérêt). La gestion des risques vise à minimiser leurs effets potentiellement défavorables sur la performance financière de la Société. Des instruments financiers dérivés sont utilisés pour couvrir certaines expositions au risque.

La gestion du risque est assurée conformément aux politiques approuvées par le Conseil d'Administration. Les risques financiers sont identifiés, évalués et couverts. Pour chaque catégorie de transactions, des procédures spécifiques précisent les instruments utilisables, les montants maximums autorisés, les contreparties possibles et les contrôles à effectuer.

Des instruments financiers dérivés sont utilisés par la Société pour gérer les risques de change et de taux d'intérêts auxquels elle est confrontée dans le cadre de ses activités.

Les instruments financiers dérivés utilisés sont principalement des contrats de change à terme ferme ou optionnel et des contrats d'échange de devises ou de taux d'intérêts.

Les résultats dégagés sur ces couvertures sont comptabilisés de manière symétrique aux résultats comptabilisés sur les éléments couverts. Lorsque les positions ne sont pas qualifiées comptablement de couvertures de risques, elles sont évaluées à leur valeur de marché et les pertes ou les gains qui en résultent sont portés au compte de résultat.

1.7 Provisions réglementées

L'application des incitants fiscaux permet de calculer les amortissements déductibles fiscalement (durées d'usage et taux dégressifs) de manière différente de celle utilisée pour l'amortissement comptable (durée d'utilité et taux linéaire). La réglementation fiscale impose néanmoins d'enregistrer dans ce poste l'écart entre ces deux méthodes.

1.8 Indemnités de départ en retraite

Les indemnités de départ en retraite prévues dans la convention collective sont couvertes par un contrat d'assurance. Le calcul des indemnités est effectué par un organisme extérieur en fonction des salariés présents dans la Société et est actualisé chaque année.

1.9 Impôt sur les bénéfices et détermination du résultat

L'impôt sur les bénéfices comptabilisé correspond à l'impôt à payer au titre de l'exercice. Aucun impôt différé n'est comptabilisé. Une convention d'intégration fiscale avec les sociétés françaises du Groupe détenues directement ou indirectement à 95 % ou plus a été mise en place. Le régime autorise la compensation des résultats taxables des unes avec les déficits des autres permettant ainsi à BONGRAIN SA de n'acquitter que le solde à l'Administration Fiscale.

NOTE 2. NOTES ANNEXES AU COMPTE DE RESULTAT

2.1 Résultat d'exploitation

<i>En milliers d'euros</i>	Exercice 2009	Exercice 2008
Produits d'exploitation	46 409	51 135
Les produits d'exploitation sont composés essentiellement de prestations de services facturées aux filiales		
Loyers	21 441	19 986
Redevances	20 175	25 272
Autres	4 793	5 877
Charges d'exploitation	- 33 515	- 31 902
Autres achats et charges externes ⁽¹⁾	- 24 323	- 22 743
Impôts et taxes	- 3 120	- 2 566
Salaires et traitements	- 226	- 284
Charges sociales	- 62	- 30
Opérations en commun	- 2	- 468
Autres charges	- 238	- 262
Dotation aux amortissements	- 5 441	- 5 517
Dotation aux provisions	- 103	- 32
RESULTAT D'EXPLOITATION	12 894	19 233

(1) Dont 579 milliers d'euros au titre du contrôle légal des comptes par les Commissaires aux Comptes pour l'exercice 2009. En 2008, ce montant était de 586 milliers d'euros. Aucun autre montant n'a été versé aux Commissaires aux Comptes pour des missions de Conseils et/ou de prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes au titre des exercices 2008 et 2009.

2.2 Résultat financier net

<i>En milliers d'euros</i>	Exercice 2009	Exercice 2008
Sur participations et autres titres	10 550	780
Dividendes reçus	10 563	765
Provisions sur titres (net)	- 13	15
Sur charges financières nettes	- 13 235	- 12 038
Produits financiers	11 034	36 385
Charges financières	- 24 269	- 48 423
Sur changes et divers		- 75
RESULTAT FINANCIER NET	- 2 685	- 11 333

2.3 Résultat exceptionnel net

<i>En milliers d'euros</i>	Exercice 2009	Exercice 2008
Charges exceptionnelles	- 249	- 143
Produits exceptionnels	145	90
Plus values nettes de cessions d'immobilisations	376	- 48
Dépréciation d'immobilisations	- 66	- 8
Dotation et reprise d'amortissements dérogatoires	- 240	- 15
Dotation et reprise de provisions pour risques		
Quote-part des subventions virées au compte de résultat	4	9
RESULTAT EXCEPTIONNEL NET	- 30	- 115

2.4 Impôt sur les bénéfices

Décomposition du produit d'impôts <i>en milliers d'euros</i>	Résultats d'exploitation	Résultats financiers	Résultats exceptionnels	Ajustements fiscaux ⁽¹⁾	Total
2009	- 4 480	4 077	10	6 166	5 773
2008	- 6 796	3 847	933	11 715	9 699

(1) Les ajustements fiscaux reprennent essentiellement les effets de l'intégration fiscale.

Impôts latents

Les impôts latents dus aux retraitements fiscaux (amortissements dérogatoires, différences temporaires...) représentent une charge fiscale future d'un montant net de 5 937 milliers d'euros, contre 6 113 milliers d'euros en 2008 :

<i>En milliers d'euros</i>	Exercice 2009	Exercice 2008
Accroissement :	- 7 689	- 7 757
Sur amortissements dérogatoires	- 7 023	- 6 941
Sur autres retraitements fiscaux	- 666	- 816
Allègement :	1 752	1 644
Sur loyer de crédit-bail	538	367
Sur autres charges non déductibles	1 214	1 277
CHARGES NETTES FUTURES D'IMPOT	- 5 937	- 6 113

NOTE 3. NOTES ANNEXES AU BILAN

3.1 Immobilisations incorporelles

<i>En milliers d'euros</i> Rubriques	Variation des immobilisations incorporelles			
	Valeurs au 31/12/2008	Augmentations	Compte à compte Diminutions	Valeurs au 31/12/2009
VALEURS BRUTES	16 384	1 304	0	17 688
Concessions, brevets et droits similaires	12 619	50	1 941	14 610
Fonds commercial	1 548			1 548
Autres immobilisations incorporelles	2 217	1 254	- 1 941	1 530
AMORTISSEMENTS & PROVISIONS	1 782	1 204		2 986
Concessions, brevets et droits similaires	1 782	1 204		2 986
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES NETTES	14 602	100		14 702

3.2 Immobilisations corporelles

En milliers d'euros Rubriques	Variation des immobilisations corporelles				Valeurs au 31/12/2009
	Valeurs au 31/12/2008	Augmentations	Compte à compte	Diminutions	
VALEURS BRUTES	119 875	1 302	0	- 481	120 696
Terrains	8 487	110		- 34	8 563
Constructions	110 578	6	754	- 447	110 891
Installations techniques, matériel, outillage	460	9	64		533
Autres immobilisations corporelles	103				103
Immobilisations en cours	247	1 177	- 818		606
AMORTISSEMENTS & PROVISIONS	72 213	4 237		- 369	76 081
Terrains	3 056	112		- 20	3 148
Constructions	68 617	4 115		- 349	72 383
Installations techniques	460	5			465
Autres immobilisations corporelles	80	5			85
IMMOBILISATIONS CORPORELLES NETTES	47 662	- 2 935		- 112	44 615

3.3 Immobilisations financières

En milliers d'euros Rubriques	Variation des immobilisations financières			Valeurs au 31/12/2009
	Valeurs au 31/12/2008	Augmentations	Diminutions	
VALEURS BRUTES	1 045 131	388	- 365	1 045 154
Participations	1 038 258			1 038 258
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	5 933	388	- 66	6 255
Prêts	27			27
Autres immobilisations financières ⁽¹⁾	913		- 299	614
PROVISIONS	3 932	29	- 83	3 878
Participations	1 864			1 864
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	2 068	29	- 83	2014
Prêts				
Autres immobilisations financières				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES NETTES	1 041 199	359	- 282	1 041 276

(1) Dont 7 336 actions propres détenues au 31 décembre 2009 dans le cadre d'un contrat de liquidité. À la clôture du précédent exercice 13 885 actions propres étaient détenues dans le cadre du contrat de liquidité.

3.4 Autres créances

En milliers d'euros	au 31/12/2009	au 31/12/2008
Comptes courants financiers filiales ⁽¹⁾	324 051	347 010
Clients, état et divers	14 103	14 992
Provisions	- 64	
AUTRES CREANCES NETTES	338 090	362 002

(1) Dont en 2008, 558 milliers d'euros de compte courant d'intégration fiscale reclassés sur 2009 sur la ligne : clients, état et divers.

3.5 Valeurs mobilières de placement

<i>En milliers d'euros</i>	au 31/12/2009	au 31/12/2008
Le portefeuille des valeurs mobilières de placement est constitué de valeurs françaises selon le détail suivant :		
SICAV	10 650	35 767
FCP		43 730
Actions propres ⁽¹⁾	44 602	31 432
TOTAL VALEUR BRUTE	55 252	110 929
Provision		
VALEUR MOBILIERES DE PLACEMENT NETTES	55 252	110 929

(1) Au 31 décembre 2009 BONGRAIN SA détient 1 084 002 actions propres classées en valeur mobilières de placement. Le cours moyen unitaire des actions sur le mois de décembre est de 51,22 euros. Le pourcentage global du capital auto-détenu s'élève à 7,0718 % en incluant les actions détenues dans le cadre du contrat de liquidité, soit 7 336 actions.

À la clôture du précédent exercice, BONGRAIN SA détenait 754 653 actions représentant 4,8901 % du capital pour un cours moyen unitaire de 47,80 euros.

Les valeurs mobilières représentent le placement de liquidités et les actions propres. En fin d'exercice, lorsque la valeur de marché est inférieure au prix de revient, une provision est comptabilisée. Au 31 décembre 2009, aucune provision n'est comptabilisée.

Au 31 décembre 2009, les actions propres détenues et affectées aux plans de stock options représentent 333 500 titres pour une valeur d'acquisition de 12 963 milliers d'euros, contre 294 000 titres et une valeur d'acquisition de 11 437 milliers d'euros au 31 décembre 2008.

3.6 Capitaux propres

Le capital social de 15 432 216 euros est divisé en 15 432 216 actions de 1 euro chacune, dont 9 292 280 actions bénéficiant d'un droit de vote double. Au 31 décembre 2009, le principal actionnaire connu de la Société est SOPARIND SCA qui détient directement ou indirectement 60,53 % du capital et 80,41 % en droits de vote. Par ailleurs, au 12 février 2010, date du dernier Titres au Porteur identifiés, les sociétés Northern Trust (GB) et Odey Asset Management (GB) détiennent respectivement 7,2 % et 5,2 % du capital de la société BONGRAIN SA.

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

<i>En milliers d'euros</i>	Capital social	Primes d'émission d'actions et de fusion	Écart de réévaluation	Réserve légale	Réserves réglementées	Autres réserves	Report à nouveau	Subventions d'investissement	Provisions réglementées	Résultat de l'exercice	Total
Situation au 1/01/2009 (avant affectation des résultats)	15 432	73 231	378	1 613	0	387 626	299 333	63	20 157	17 484	815 317
Provisions fiscalement réglementées											
Reprise de provisions											
Dotation de l'année									240		240
Subventions d'investissements											
Remboursées dans la période									- 113		- 113
Réintégrées dans les résultats									109		109
Distribution de dividendes											
Autres prélèvements											
Affectation aux réserves											
Dividendes non distribués (actions propres détenues)											
Affectation en report à nouveau							17 484			- 17 484	
Résultat 2009										15 952	15 952
SITUATION AU 31/12/2009 (AVANT AFFECTATION DES RÉSULTATS)	15 432	73 231	378	1 613	0	387 626	316 817	59	20 397	15 952	831 505

Des options d'achats d'actions ont été attribuées à certains mandataires sociaux et/ou dirigeants de la Société ou des sociétés affiliées du Groupe. Le prix d'exercice des options octroyées est égal à la moyenne des cours cotés aux 20 séances de bourse précédant la date d'octroi des options. Elles peuvent être exercées pendant les 10 ans qui suivent la date d'octroi avec une période de blocage des 12 premiers mois. À partir du plan 2006, la période d'acquisition des droits a été portée à 4 ans durant laquelle la présence dans les sociétés affiliées du Groupe est obligatoire. Les cessions sont autorisées après un blocage de 2 ans suivant l'exercice des options.

Plan en cours jusqu'en	Prix d'exercice en euro/action	Options attribuées	Options en circulation
2012	37,91	27 000	2 000
2013	38,71	40 000	15 000
2014	51,67	40 000	36 000
2015	46,17	45 500	41 000
2016	68,73	50 000	50 000
2017	75,84	65 000	65 000
2018	42,78	85 000	84 500
2019	51,14	40 000	40 000
		392 500	333 500

En application de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 avril 2009, le programme d'attribution d'option est plafonné à 200 000 options pour les exercices 2009, 2010 et 2011.

La cotisation sociale de 10 % est calculée sur la plus faible des valeurs de marché et/ou de juste valeur comme prévu par la réglementation en vigueur.

3.7 Provisions pour risques et charges

L'augmentation des provisions pour risques et charges de l'exercice de 82 milliers d'euros s'explique principalement par des demandes de dommages et intérêts sur des litiges concernant la propriété industrielle.

3.8 Échéancier des dettes et créances

En milliers d'euros	Échéances			
	Montant total	- d'1 an	de 1 à 5 ans	+ de 5 ans
Dettes				
Dettes financières				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits ⁽¹⁾	440 000		360 000	80 000
Dettes financières diverses ⁽²⁾	211 332	211 332		
Dettes d'exploitation et diverses	11 621	11 621		
TOTAL DES DETTES	662 953	222 953	360 000	80 000

(1) Ces emprunts sont libellés en euros.

(2) Y compris les comptes courants financiers.

En milliers d'euros	Montant total	- d'1 an	+ d'1 an
Créances			
Créances d'exploitation et diverses	338 090	338 090	
Valeurs mobilières de placement et disponibilités	56 123	56 123	
TOTAL DES CREANCES NETTES DE PROVISIONS	394 213	394 213	

3.9 Trésorerie

La trésorerie dont l'évolution est détaillée dans le tableau des flux de trésorerie se réconcilie comme suit, avec les bilans présentés :

<i>En milliers d'euros</i>	au 31/12/2009	au 31/12/2008
Valeur mobilières de placement et disponibilités	56 123	112 232
Comptes courant financiers filiales	324 051	346 452
Emprunts et dettes financiers divers ⁽¹⁾	- 210 398	- 123 424
TRESORERIE NETTE A LA CLOTURE	169 776	335 260

(1) Y compris les comptes courants financiers créditeurs classés en 2008 en autres dettes pour 10 989 milliers d'euros et hors intérêts courus sur emprunt de 934 milliers d'euros sur 2009 et 5 234 milliers d'euros sur 2008.

3.10 Opérations avec les entreprises liées

<i>En milliers d'euros</i> Poste du bilan	Montants concernant les entreprises		Montants représentés par des effets de commerce
	liées	avec lesquelles la Société a un lien de participation	
Créances			
Actif immobilisé			
Immobilisations financières			
Participations brutes	1 033 606	4 652	
Créances rattachées à participations			
Actif circulant			
Autres créances	331 758		
TOTAL DES CREANCES	1 365 364	4 652	
Dettes			
Dettes financières			
Dettes rattachées à des participations	15 467		
Dettes non financières			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 174		
Autres dettes	4 028		
TOTAL DES DETTES	22 669		
Charges et produits financiers			
Charges financières	7 339		
Produits financiers	7 542		
TOTAL DES CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS	203		

3.11 Comptes de régularisation et comptes rattachés

<i>En milliers d'euros</i>	au 31/12/2009	au 31/12/2008
Charges constatées d'avance	129	125

Les charges constatées d'avance sont composées d'intérêts et de charges assimilées

Produits à recevoir

Pour 1 355 milliers d'euros contre 2 839 milliers d'euros au 31 décembre 2008 ces montants correspondent aux produits à recevoir relatifs à un dégrèvement de taxe, aux opérations de couverture de taux d'intérêt et à des dommages et intérêts octroyés par les tribunaux sur plusieurs litiges concernant des équipements défectueux comptabilisés en immobilisations.

Charges à payer <i>En milliers d'euros</i>	au 31/12/2009	au 31/12/2008
Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan :		
Emprunts et dettes financières divers	2 523	6 210
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	893	743
Dettes fiscales et sociales	249	289
TOTAL DES CHARGES A PAYER	3 665	7 242

3.12 Engagements financiers et garanties reçues ou données

<i>En milliers d'euros</i>	au 31/12/2009	au 31/12/2008
Engagements reçus		
Titres de participations	595	595
Crédit-bail immobilier	8 656	10 004
Cautions bancaires	144	126
Engagements donnés		
Crédit-bail immobilier	8 656	10 004
Lignes de crédit allouées aux filiales	72 748	71 937

Dans ces engagements ne figurent pas les engagements réciproques.

Comme précédemment, les charges pouvant résulter de contentieux en cours afférents à des opérations courantes et estimés probables donnent lieu à leur prise en compte.

Couverture des risques de taux d'intérêt

Les contrats d'échange de taux existant au 31 décembre 2009 sont de 560 millions d'euros en valeur nominale dont 350 millions d'euros concernent une entreprise liée.

3.13 Crédit-bail

Les immobilisations détenues en crédit-bail concernent des biens immobiliers pour une valeur de 21 343 milliers d'euros.

Le prix de rachat résiduel de ces biens est de 213 milliers d'euros.

Les redevances de l'exercice ont été de 1 583 milliers d'euros et le montant cumulé au 31 décembre 2009 est de 21 198 milliers d'euros.

À cette même date, les amortissements qui auraient été pratiqués se seraient élevés à 10 912 milliers d'euros et pour le seul exercice 2009 à 852 milliers d'euros.

Les redevances restant à acquitter (en capital) sont de 8 442 milliers d'euros dont 1 425 milliers d'euros pour l'exercice 2010 et 7 017 milliers d'euros pour les exercices de 2011 à 2015.

Seuls les contrats non échus dans l'année sont pris en compte dans les montants indiqués.

3.14 Personnel

La masse salariale pour l'exercice 2009 est de 226 milliers d'euros. L'effectif au 31 décembre 2009 est de 2 personnes. Les rémunérations des organes de direction et d'administration se sont élevées à 237 milliers d'euros.

3.15 Événements postérieurs à la clôture

Aucun événement susceptible de remettre en cause les comptes présentés ci-joints n'est intervenu postérieurement à la date de la clôture.

Filiales et participations

En milliers d'euros ou en milliers d'unités monétaires

Forme juridique	Activité exercée	Société ou Groupe de sociétés	Capital	Réserves	Quote-part de capital détenue en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par BONGRAIN SA	Montant des cautions et avals fournis par BONGRAIN SA	Chiffre d'affaires HT du dernier exercice	Résultat du dernier exercice	Dividendes bruts encaissés par la Société au cours de l'exercice
						brute	nette					
A. Renseignements détaillés concernant les participations dont la valeur d'inventaire excède 1 % du capital de la société astreinte à la publication												
1. Filiales (50 % au moins du capital détenu par la Société)												
France												
SAS	Étude et recherches	Soredab – La Boissières École (78)	75	7 913	97,50	74	74	-	-	8 019	- 57	-
SAS	Prestataire de services	Sogasi – Viroflay (78)	150	283	99,28	530	530	-	-	41 221	472	-
SNC	Prestataire de services	BS Air – Paris (75)	225	22	99,99	2 027	239	-	-	-	1	-
SAS	Holding	BONGRAIN Europe – Viroflay (78)	275 716	28 022	100,00	349 376	349 376	87 743	-	-	27 250	-
SA	Holding	Alliance Laitière Européenne – Paris (75)	231 900	162 539	90,3	212 295	212 295	11 543	-	-	- 237	-
SAS	Holding	BONGRAIN International - Viroflay (78)	132 842	- 33 543	100,00	213 033	213 033	77 871	-	-	6 456	-
SAS	Holding	Les Fromagers de l'Europe – Viroflay (78)	43	- 10	100,00	82	42	-	-	-	- 3	-
SAS	Holding	Cie des Maîtres Fromagers – Viroflay (78)	37	- 8	100,00	71	35	-	-	-	- 3	-
Étranger												
SARL	Holding	Eurexpan BV – Amsterdam (Pays-Bas)	10 414	324 715	100,00	256 055	256 055	-	-	-	10 897	10 500

Filiales et participations

En milliers d'euros ou en milliers d'unités monétaires

Forme juridique	Activité exercée	Société ou Groupe de sociétés	Capital	Réserves	Quote-part de capital détenue en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par BONGRAIN SA	Montant des cautions et avals fournis par BONGRAIN SA	Chiffre d'affaires HT du dernier exercice	Résultat du dernier exercice	Dividendes bruts encaissés par la Société au cours de l'exercice
						brute	nette					
2. Participations (10 % à 50 % du capital détenu par la Société)												
France												
SA	Traitement produits laitiers	Lacto Sérums France – Baleycourt (55)	2 203	15 296	18,98	361	361	-	-	69 275	- 1 322	-
SNC	Prestataire de services	SB AUDIT – Viroflay (78)	75	34	34,92	27	27	-	-	1 201	27	-
SAS	Holding	Financières Louis – Paris (75)	19 000	2 613	19,37	3 680	3 680	-	-	1 029	- 59 052	-
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations												
2 – Filiales non reprises au paragraphe A												
Filiales françaises (ensemble)			-	-	-	630	630	-	-	-	-	-
Filiales étrangères (ensemble)			-	-	-	16	16	-	-	-	-	-

6. Résultats des cinq derniers exercices

Art. R. 225-81, R. 225-83 et R. 225-102 du Code du Commerce.

<i>En euros et unités</i>	2005	2006	2007	2008	2009
Situation financière en fin d'exercice					
Capital social	15 432 216	15 432 216	15 432 216	15 432 216	15 432 216
Nombre d'actions émises	15 432 216	15 432 216	15 432 216	15 432 216	15 432 216
Nombre d'obligations convertibles en actions					
Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffre d'affaires HT	43 513 179	43 911 829	46 254 671	50 247 701	45 770 536
Bénéfice avant impôts, amortissements et provisions	25 884 622	14 722 907	114 622 948	9 758 678	15 953 554
Impôt sur les bénéfices	- 3 640 981	- 10 384 658	- 7 585 475	- 9 699 456	- 5 772 745
Bénéfice après impôts, amortissements et provisions	23 563 299	14 746 403	138 892 785	17 484 124	15 952 077
Montant des bénéfices distribués	20 906 312	23 895 328	25 396 363		
Résultat des opérations réduit à une seule action (1 € nominal)					
Bénéfice après impôts mais avant amortissements et provisions	1,91	1,63	7,92	1,26	1,41
Bénéfice après impôts, amortissements et provisions	1,53	0,96	9,00	1,13	1,03
Dividende versé à chaque action	1,40	1,60	1,70	0	
Personnel					
Nombre de salariés	2	2	2	2	2
Montant de la masse salariale	235 196	260 285	219 992	283 565	226 035
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales, etc.)	101 607	135 612	224 195	30 328	62 447

7. Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels (Exercice clos le 31 décembre 2009)

Aux Actionnaires

BONGRAIN SA

42, rue Rieussec

78220 Viroflay

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société BONGRAIN SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Comme décrit en note 1.3 de l'annexe, votre société détermine la valeur d'inventaire des titres de participation en prenant en considération la quote-part de capitaux propres de chaque filiale ainsi que leur potentiel économique et financier basé sur une actualisation des flux futurs de trésorerie.

Dans le contexte plus spécifique de la crise économique qui entraîne un manque de visibilité sur le futur, nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par la société, décrites dans l'annexe, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier, par sondages, l'application de ces méthodes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de Commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris la Défense, le 7 avril 2010

Les Commissaires aux Comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Christian Perrier

KPMG Audit

Didier de Ménonville

ATTESTATION DU DIRECTEUR FINANCIER

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes 2009 figurant dans ce rapport financier sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion, figurant en page 3 de ce rapport financier, présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes auxquelles elles sont confrontées.

François WOLFOVSKI

Directeur Général Délégué